

Accidents de la route
52 morts et 1.659 blessés en une semaine

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7432 - MERCREDI 11 MARS 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Mine de zinc
et de plomb d'Oued Amizour
**Un gisement classé
parmi les plus importants
au monde**

P04

L'Algérie détient la plus grande réserve d'hélium en Afrique

Un recours stratégique face à la pénurie



Lire en page 03

P07

ORAN

Afin de renforcer le parc de transport urbain local
**ETO pourrait injecter plus
de 150 nouveaux bus à partir de Sénia**

Mers El Hadjadj
Modernisation urbaine et relance du logement

STEP d'El Kerma
Le projet de réhabilitation bientôt finalisé



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Deux interventions réussit
avec la technologie TriClip au CHU d'Oran

Exploit médical inédit en Afrique



Le service de cardiologie du CHU d'Oran vient de signer une première médicale à l'échelle africaine en réussissant deux interventions cardiaques de haute technicité grâce à la technologie TriClip. Cette prouesse a bénéficié à deux patientes de 72 et 73 ans atteintes d'une insuffisance sévère de la valve tricuspide, une pathologie lourde qui se manifeste par un épuisement chronique et des difficultés respiratoires graves. Pour ces patientes, dont l'état de santé rendait une chirurgie lourde à cœur ouvert beaucoup trop périlleuse, cette innovation technologique a constitué une alternative vitale, alliant sécurité et efficacité. La procédure TriClip repose sur une approche mini-in-

vasive particulièrement sophistiquée : un dispositif miniature est introduit par une veine de la cuisse, puis guidé avec une précision millimétrée par cathéter jusqu'au cœur, sous contrôle échographique et radiologique permanent. Une fois en place, le clip permet de rapprocher les feuillets de la valve défaillante, stoppant ainsi le reflux sanguin anormal pour rétablir une circulation stable. Au-delà du succès technique, cette méthode révolutionnaire offre des avantages post-opératoires majeurs, notamment une réduction drastique des risques de complications, un séjour hospitalier raccourci et une récupération physique bien plus rapide pour les patients fragiles.

Ooredoo Algérie étend son réseaux 5G sur toutes les wilayas



Fidèle à sa stratégie d'innovation, Ooredoo Algérie franchit une étape majeure en annonçant la généralisation de son réseau 5G à l'ensemble des wilayas du pays. Cette expansion nationale vise à bâtir une Algérie plus connectée et intelligente, tout en garantissant l'égalité d'accès aux technologies de pointe pour tous ses abonnés, où qu'ils se trouvent sur le territoire. Pour répondre à une demande croissante, l'opérateur intensifie le déploiement de

ses infrastructures techniques. Ce renforcement passe par une densification significative du nombre de stations afin d'assurer une couverture réseau optimale et une fluidité de navigation conforme aux plus hauts standards internationaux. À travers cet investissement d'envergure, Ooredoo réaffirme son engagement à accompagner la transformation numérique du pays et à offrir une expérience utilisateur de nouvelle génération dans chaque région.

Organisation territoriale

L'Algérie passe officiellement à 69 wilayas



L'Algérie franchit une étape historique dans sa gestion administrative avec l'adoption, ce lundi par l'Assemblée populaire nationale, de la réforme de la loi n° 84-09 relative à l'organisation territoriale. Sous la présidence d'Ibrahim Boughali et en présence du ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, les députés ont entériné le passage officiel du pays à 69 wilayas. Cette restructuration majeure consacre la promotion de 11 anciennes circonscriptions administratives au rang de wilayas de plein exercice. Sont ainsi concernées les localités d'Aflou, Barika, El Kantara, Bir El Ater, El Aricha, Ksar Chellala, Aïn Oussera, Messaad, Ksar El Boukhari, Bou Saâda et El Abiodh Sidi Cheikh. Pour le ministre de l'Intérieur, cette mutation institutionnelle vise avant tout à renforcer la décentralisation, à rapprocher l'administration du citoyen et à dynamiser le développement local à travers ces nouveaux pôles administratifs.

Sayoud se réunit avec les représentants des syndicats des transporteurs



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a tenu, mardi au siège du ministère, une réunion avec les représentants des syndicats des transporteurs, afin de discuter du texte de loi portant Code de la route, adopté lundi par l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'issue du réexamen des dispositions objet de désaccord. A l'entame de la réunion, le ministre a précisé que les protestations des transporteurs avaient nécessité l'intervention des plus hautes autorités, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour réexaminer les articles objet

de désaccord, ce qui a requis l'installation d'une commission paritaire entre les deux chambres du Parlement pour traiter cette question. A cet égard, il a rappelé l'adoption, en janvier dernier, du texte de loi portant Code de la route au niveau du Conseil de la nation, avec réserve sur le vote de 11 articles ayant fait l'objet de désaccord. M. Sayoud a souligné que la commission paritaire avait tenu plusieurs réunions et discuté des dispositions objet de désaccord "en toute démocratie", ce qui a permis de "reformuler plusieurs articles et de supprimer certains termes, notamment ceux relatifs à la criminalisation".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefourdan@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

L'Algérie détient la plus grande réserve d'hélium en Afrique

Un recours stratégique face a la pénurie

Par B.Habib

Le marché énergétique mondial risque de vivre ses balbutie-
ments les plus importants dus
aux perturbations en approvisionne-
ment en gaz et en pétrole dans les
champs de plusieurs pays au Moyen
Orient, cible d'attaques de drones
des suites du conflit opposant l'Iran
et les Etats Unis avec Israël. L'Union
européenne est déjà en alerte et
craint sérieusement des «repré-
sailles» énergétiques dues à la rup-
ture d'approvisionnement en gaz na-
turel liquéfié, à partir des pays du
Golfe comme le Qatar, un de ses al-
liés stratégiques. Le prix du gaz a
bondi de plus de 50 % en Europe
suite à l'annonce par QatarEnergie de
l'arrêt de la production du gaz naturel.
L'usine Ras Laffan qui est la plus gran-
de installation d'exportation du gaz
naturel liquéfié au monde et couvre le
cinquième de l'approvisionnement
global, a été visée le 2 mars par des
attaques de drones. Tout compte fait,
le marché mondial de l'hélium, pro-
duit par les usines du GNL, est en plei-
ne ébullition et plongé dans une zone
de turbulences inédite. Suite à l'an-
nonce par QatarEnergy de l'arrêt total
de sa production de gaz naturel liqué-
fié (GNL) — moteur essentiel de l'ex-
traction d'hélium — l'inquiétude pla-
ne chez les industries de pointe mon-
diales. Et même si un arrêt des hosti-

lités était décidé entre les belligérants,
il faudrait au moins huit semaines
pour relancer la logistique d'approvi-
sionnement de l'hélium. Le Qatar ne
devenant plus le principal pourvoyeur
de l'hélium et face à cette rupture de
la chaîne d'approvisionnement qui
touche l'Europe et d'autres continents,
l'Algérie est bien placée pour assurer
les équilibres d'approvisionnement
mondiaux en hélium. Elle émerge
désormais comme le recours straté-
gique pour pallier la pénurie notam-
ment pour l'Europe. L'onde de choc
s'est créée avec la suspension des
activités des complexes industriels de
Ras Laffan et Mesaieed au Qatar
après des attaques de drones contre
ses infrastructures. Deux jours plus
tard, l'état de force majeur était déclai-
ré. Pour Saad bin Sherida Al-Kaabi,
PDG de QatarEnergy, aucun retour à
la normale n'est envisageable avant
la fin totale des hostilités dans la ré-
gion. Une situation d'autant plus pré-
occupante que le redémarrage des
installations de GNL nécessite tradi-
tionnellement plusieurs semaines de
tests techniques. Selon Phil Kornbluth,
président de Kornbluth Helium Con-
sulting, le marché physique ne pourra
pas absorber ce choc sans heurts.
S'exprimant pour la plateforme
Gasworld, il estime: «Il est difficile
d'imaginer une interruption de l'appro-
visionnement de moins de trois mois.
Même après la reprise de la produc-

tion, il faudra au moins huit semaines
supplémentaires pour stabiliser la lo-
gistique et réorganiser la rotation des
conteneurs». Si les stocks constitués
avant la crise retardent l'impact immé-
diat pour les utilisateurs finaux, les prix
sur le marché spot se sont déjà envo-
lés. Un fournisseur majeur a d'ailleurs
instauré des surcharges tarifaires
d'urgence. Outre la molécule elle-
même, c'est la logistique des conte-
neurs spécialisés (ISO) qui pose pro-
blème. Richard Brooke, PDG de Gar-
rison Ventures, rappelle que le Qatar
représente un tiers de l'offre mondia-
le. Le défi: des centaines de conte-
neurs pleins sont actuellement blo-
qués à Ras Laffan ou dans le détroit
d'Ormuz, une zone devenue haute-
ment vulnérable. Dans ce contexte de
crise, l'Algérie s'impose comme la
solution naturelle. Avec une capacité
de production annuelle d'environ 50
millions de m³, le pays est au 3ème
rang mondial en termes de capacité,
derrière les États-Unis et le Qatar.
L'atout majeur de l'Algérie réside dans
son immense champ de Hassi R'Mel,
où l'hélium est extrait lors du proces-
sus de liquéfaction du gaz naturel.
Bien que l'Algérie n'ait produit que 11
millions de m³ en 2024, ses réserves
massives et ses infrastructures exis-
tantes en font le partenaire le plus apte
à sécuriser les besoins européens
dont la dépendance au gaz qatari est
aujourd'hui un talon d'Achille.

Adoption du code de la route

Une réforme axée sur la prévention et la sécurité

Par Nadira FOUDAD

Désormais et à la faveur de
cette adoption par l'Assem-
blée, en attendant le OK et
l'approbation du Sénat, il sera ques-
tion, par rapport au nouveau code de
la route amendé, du renforcement du
système juridique relatif à la sécurité
routière et partant, la dépenalisation
des infractions routières prévues
dans les dispositions de ce texte et
enfin, la révision des sanctions et des
amendes jugées "excessives" et lour-
des pour les usagers, de manière à
assurer un équilibre entre dissuasion
juridique et justice sociale. Après leur
adoption à l'unanimité, ce lundi 09
du mois courant par les députés de
la Chambre basse, les deux projets
de loi, celui relatif au code de la route
et la loi criminalisant le colonialisme
français, seront transmis, au début
de la semaine prochaine, au niveau
du Sénat pour adoption après les
amendements de fond introduits sur
les articles de discorde, réfutés éner-
giquement par les sénateurs après
leur approbation par les élus de l'APN
qui, faut le rappeler, ont adopté, sans
aucune opposition hormis le refus du
MSP, les deux projets de loi incrimi-
nés. Les députés et après finalisa-
tion des rapports préliminaires des
deux projets rejetés par les séna-
teurs, ont adopté, ce dernier lundi,
lors d'une séance plénière, le projet
de loi portant Code de la route, con-
formément au rapport de la commis-
sion partiaire sur les dispositions,
soit au total 13 articles du code de la
route et 11 articles de la loi criminali-
sant le colonialisme qui ont suscité

une vive polémique par les séna-
teurs d'où le nict catégorique pour leur
adoption, tel que mentionné dans le
rapport préliminaire. Les disposi-
tions des deux projets en question
ont fait l'objet de désaccord après
leur adoption fin décembre 2025 par
l'APN. Le ministre du Transport, Said
Sayoud, qui est revenu à la charge,
après le refus de son projet de loi
par les sénateurs contestataires sur
les 13 articles, relatifs aux sanctions
et pénalités, jugés "inadmissibles",
a tenté de rassurer les élus que par-
mi les principales conclusions de la
commission paritaire, figurent la sup-
pression du terme +crimes+ dans les
articles 104, 119, 161, 166 et 170 et
la révision des montants de certai-
nes amendes liées aux infractions
routières, de remplacer l'expression
emprisonnement provisoire par le
terme détention et de réduire certai-
nes peines.
Ce projet de loi place, en tête des
priorités, l'intérêt et la sécurité du ci-
toyen, le renforcement de la discipli-
ne routière et la réduction des acci-
dents, le respect des droits et liber-
tés garantis par la Constitution et l'ap-
plication équitable de la loi (...).
L'adoption de ces articles représen-
te une étape importante vers le para-
chèvement du système juridique relai-
tif à la sécurité routière, au renfor-
cement de la confiance du citoyen
dans les institutions de l'État et à la
consolidation du principe de la res-
ponsabilité partagée dans la préser-
vation de la sécurité routière. Après
l'adoption de ce texte, Said Sayoud
qui a suscité des grincements de
dents dans une plénière quasi vide,

en ce mois sacré du Ramadhan, re-
connaît les efforts pour retoucher son
projet de loi par le recours à une "for-
mule consensuelle" pour le renfor-
cement de la qualité du texte au ser-
vice de l'intérêt général. A l'évidence
et en dépit de son optimisme affiché
lors de la séance d'adoption dans
cette plénière, il est resté confiant et
abasourdi à la fois. Il faut dire que
onze (11) articles faisaient l'objet de
désaccord entre les deux Chambres
du Parlement. Il s'agit des articles
104, 119, 121, 124, 125, 127, 128,
129, 161, 166 et 170. Les membres
de la commission paritaire ont axé
les amendements sur la dépenali-
sation des infractions routières pré-
vues dans les dispositions du texte
et la révision de certaines sanctions
et amendes, en adéquation avec la
nouvelle politique pénale de l'État et
les exigences de proportionnalité et
de justice en matière de peine, de
manière à garantir l'équilibre es-
compté entre dissuasion et préven-
tion, tout en renforçant l'applicabilité
concrète du texte. Idem pour la loi cri-
minalisant le colonialisme, la com-
mission paritaire s'est focalisée,
dans son rapport sur "la précision
des terminologies, la levée de toute
ambiguïté éventuelle et l'harmonisa-
tion entre les différents articles, en
conformité avec la démarche visant
la consécration de la position souve-
raine de l'État algérien dans le dos-
sier de la mémoire, ce texte tradui-
sant le passage de la revendication
de reconnaissance officielle des cri-
mes coloniaux du registre de l'enga-
gement moral ou symbolique vers un
cadre juridique et institutionnel clair".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'hélium, le trésor caché de l'Algérie

Avant d'entamer cette chronique, il faudrait
faire connaître aux lecteurs, c'est quoi, au
juste cet hélium, objet de notre discussion
pour aujourd'hui selon la définition fournie par Wi-
kipédia. Et bien, l'hélium est l'élément chimique de
numéro atomique 2, de symbole He. C'est un gaz
noble (ou gaz rare), pratiquement inerte, le pre-
mier de la famille des gaz nobles dans le tableau
périodique des éléments. Son point d'ébullition est
le plus bas parmi les corps connus et il n'existe
sous forme solide que s'il est soumis à une pres-
sion supérieure à 25 atmosphères. En dépit de son
prix élevé, l'hélium est utilisé pour de nombreux
usages exigeant certaines de ses propriétés uni-
ques tels son point d'ébullition bas, sa faible densi-
té, sa faible solubilité, sa haute conductivité thermi-
que ou son caractère chimiquement et biologiqu-
ement inerte. Nous venons donc d'apprendre en-
semble, ce que c'est le hélium, ce gaz noble dont
l'Algérie en possède suffisamment bien pour l'in-
dustrialiser localement ou l'exporter vers l'étranger
dans sa condition brute. De toute façon, c'est une
autre richesse qui vient s'ajouter aux autres rich-
esses dont l'Algérie devait s'enorgueillir, sachant bien
que les réserves de l'Algérie en pétrole iront en
diminuant avec le temps. Alors que selon les ex-
perts, ces réserves vont connaître une chute fatale,
vers les années 2030. L'Algérie serait, toutefois, un
grand réservoir de terres rares ou de métaux rares,
très chers sur le marché et qui entrent dans plu-
sieurs industries notamment électroniques et éner-
gétiques. L'Algérie en possède un potentiel impor-
tant en terres rares et métaux critiques, soit 20 pour
cent de réserves mondiales. Les endroits les plus
cités, ce sont les régions de Tamanrasset et d'In
Guezzam. Comme ils peuvent se trouver dans les
gisements de phosphate, avec des fortes estima-
tions. Ces ressources incluent le néodyme, le dys-
prosium, le lithium et le cobalt, essentiels à la tran-
sition énergétique. Ces richesses n'auront besoin
que d'un savoir-faire hautement qualifié et une po-
litique de gestion à la hauteur des aspirations et
des défis. Le hélium et les terres rares ou les mé-
taux critiques que je viens de citer, font l'objet d'une
guerre secrète, sans merci, entre les puissances
industrielles de ce monde. Les pays qui en possè-
dent suffisamment, seraient des pays fortunés. Ce
sont les pays de l'avenir que l'on convoite... Le peu-
ple algérien, quant à lui, ne veut rien de cela, sauf
que tous les bienfaits de ces richesses soient tra-
duits, dans le tas, par des projets et des infrastruc-
tures qui devraient revenir positivement sur son ni-
veau de vie et son bien-être.

Découpage électoral

L'inclusion des partis, une priorité du chef de l'État

Le président de la République, Abdelmadjid Teb-
boune, a réaffirmé dimanche dernier, lors de la
réunion du Conseil des ministres, sa volonté de
placer la concertation politique au cœur de la refonte du
système électoral. En insistant sur l'implication directe
des formations politiques dans la définition des nou-
velles circonscriptions, le chef de l'État privilégie une
approche inclusive pour l'amendement de la loi régis-
sant le nombre de sièges au Parlement. Actuellement
fixé à 407 députés au sein de l'hémicycle Zighout Youcef,
ce chiffre est appelé à évoluer pour refléter fidèlement
les réalités démographiques du pays. Pour ce faire,
une commission de suivi et de révision sera prochai-
nement installée au siège de la Présidence afin de sta-
tuer définitivement sur la nouvelle architecture législa-
tive, après avoir recueilli et examiné les avis des diffé-
rents acteurs partisans. Cette démarche de dialogue
ne constitue pas une première, les entités politiques
ayant déjà été sollicitées lors des débats au sein de la
commission des affaires juridiques de l'APN. Toute-
fois, l'enjeu des prochaines élections législatives est
décuplé par la récente réforme territoriale qui a porté le
nombre de wilayas à 69.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Marchés pétroliers sous choc

La flambée des prix du pétrole s'impose aujourd'hui comme l'un des principaux marqueurs de la crise géopolitique qui secoue le Moyen-Orient. En quelques jours seulement, les marchés de l'énergie ont été brutalement secoués par une hausse spectaculaire des cours, conséquence directe de l'escalade militaire et des inquiétudes sur l'approvisionnement mondial. Le baril de pétrole a ainsi brièvement dépassé la barre des 115 dollars, enregistrant une progression d'environ 30% en une seule séance, tandis que le brut américain WTI s'échangeait autour de 118 dollars. Depuis le déclenchement de l'offensive américano-israélienne contre l'Iran, les prix de l'or noir ont bondi de près de 60 à 70 %, un niveau rarement observé sur une période aussi courte sur les marchés énergétiques. Au cœur de cette tension se trouve le détroit d'Ormuz, l'un des passages maritimes les plus stratégiques de la planète. Près de 20 % du pétrole et du gaz naturel liquéfié consommés dans le monde y transitent chaque jour. Les perturbations du trafic maritime dans cette zone sensible alimentent les craintes d'un véritable choc pétrolier, certains analystes évoquant déjà un risque de désorganisation durable des flux énergétiques mondiaux. Les conséquences pour l'économie mondiale pourraient être significatives. Une hausse durable des prix du pétrole risque d'alimenter une nouvelle vague inflationniste et de freiner la croissance. Les analystes de Moody's estiment qu'une augmentation prolongée des prix de l'énergie pourrait accroître les coûts de production, renchérir les prix à la consommation et peser sur l'investissement dans les principales économies importatrices d'énergie notamment en Europe et en Asie, relaye BFMTV. Pour Stephen Innes, de SPI Asset Management, les grandes économies industrielles dépendantes du pétrole importé, comme le Japon ou la Corée du Sud, sont particulièrement vulnérables à cette situation. Face à ces tensions, plusieurs scénarios sont envisagés pour stabiliser les marchés. Les pays du G7 évoquent la possibilité de puiser dans leurs réserves stratégiques de pétrole afin d'atténuer les effets immédiats de la crise. Ces stocks d'urgence, constitués précisément pour répondre à ce type de situation, représentent plus d'un milliard de barils. Du côté de Washington, le président américain Donald Trump a relativisé l'ampleur de la hausse, estimant qu'il s'agit d'un «petit prix à payer» pour garantir la sécurité et la stabilité dans la région. Reste que tant que la crise géopolitique perdurera, les marchés de l'énergie devraient rester sous forte pression, avec un baril dont l'évolution dépendra étroitement des développements militaires et diplomatiques au Moyen-Orient.

Agroalimentaire

L'AAPI invite les opérateurs à participer au SIAL Canada 2026 à Montréal

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a invité, lundi dans un communiqué, les opérateurs économiques algériens activant dans le secteur de l'industrie agroalimentaire à participer au Salon international de l'alimentation (SIAL Canada 2026), prévu du 29 avril au 1er mai à Montréal, afin d'explorer les tendances du marché nord-américain et les opportunités d'exportation des produits algériens. Le SIAL Canada est l'un des plus importants événements internationaux dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, regroupant plus de 1.000 exposants de 44 pays et accueillant près de 21.000 visiteurs professionnels (importateurs, distributeurs, chaînes de distribution, restaurateurs et acteurs institutionnels), a précisé le communiqué. Le salon couvre plusieurs domaines d'activité, notamment les produits alimentaires, les boissons, les produits laitiers et les produits frais, les chaînes de distribution, la restauration, l'emballage, la logistique et les chaînes d'approvisionnement. L'AAPI a souligné que cet événement représente une opportunité pour les entreprises algériennes de renforcer la présence des produits nationaux sur les marchés canadien et américain, d'établir des partenariats commerciaux internationaux et d'explorer les tendances du marché nord-américain et les opportunités d'exportation. A cet effet, elle a invité les entreprises intéressées à s'inscrire via le site officiel du salon (www.sialcanada.com) et à contacter le service commercial de l'ambassade du Canada en Algérie (alger-td@international.gc.ca) pour plus d'informations.

Mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour
Un gisement classé parmi les plus importants au monde

Le lancement, en ce mois de mars, de l'exploitation de la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa marque un tournant stratégique pour l'industrie minière algérienne. Invité sur les ondes de la Chaîne 3, le professeur Malek Ould Hamou a détaillé le potentiel exceptionnel de ce gisement polymétallique, dont les réserves exploitables sont estimées à 34 millions de tonnes. Bien que la teneur brute du minerai soit relativement modeste — environ 4 % pour le zinc et moins de 1,5 % pour le plomb —, la valeur marchande élevée de ces métaux sur les marchés mondiaux confère au site une importance capitale, le hissant au douzième rang mondial de sa catégorie. L'exploitation, qui se fera exclusivement en mode souterrain, repose sur un défi technique de taille : la valorisation sur place. Le professeur a insisté sur le fait que la vente du minerai brut n'est pas viable économiquement. Pour transformer cette ressource, le projet intègre une usine de traitement utilisant le procédé de flottation. Cette méthode physico-chimique



que complexe, précédée d'une fragmentation mécanique du minerai à une taille inférieure à 100 microns, permet d'isoler les métaux utiles grâce à des réactifs spécifiques. Ce processus de concentration est spectaculaire : il permet de faire grimper le taux de pureté du plomb et du zinc jusqu'à environ 60 % avant leur commercialisation. Au-delà de l'aspect technique, les retombées socio-économiques s'annoncent massives pour la région. Le projet, porté par un partenariat entre l'Algérie (51 %) et la société australienne Terramin (49

%), devrait générer des milliers d'emplois directs et indirects sur une période d'exploitation prévue de vingt ans. L'aspect environnemental n'est pas en reste, puisque les résidus miniers seront mélangés à du ciment pour combler les cavités souterraines, évitant ainsi les affaissements de terrain et limitant les risques de pollution acide des eaux. À terme, cette production servira prioritairement à l'industrie métallurgique nationale, l'excédent étant destiné à l'exportation pour renforcer les réserves de change du pays. R.L.

CNESE

Conférence sur les dimensions de développement du gisement de Gara Djebilet

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a organisé, ce lundi à Alger, une conférence intitulée «Gara Djebilet: du gisement minier à l'espace de développement durable» lors de laquelle les dimensions économiques et de développement de ce projet ont été mises en exergue. La rencontre s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, du conseiller auprès du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des paiements internationaux, Farid Yaïci, du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Pr. Kamel

Sanhadji, ainsi que du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, en sus de représentants du Conseil de la nation, de plusieurs ministères, ainsi que d'experts et enseignants universitaires. Dans une allocution à cette occasion, le président du CNESE, Mohamed Boukhari, a mis en avant l'importance économique de ce gisement qui concrétise un espace de développement intégré, à même de contribuer au renforcement de la sécurité industrielle du pays et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale dans son ensemble. «Cette infrastructure géante, réalisée en un temps record, constitue la concrétisation d'un espace économique où s'articulent de manière intégrée les chaînes d'extraction, de transport, d'énergie, de transformation industrielle et de développement local, dans une architecture cohérente et interconnectée, renforçant la souveraineté nationale, garantissant la sécurité industrielle et améliorant la compétitivité de l'économie nationale, tout en contribuant à sa diversification». De son côté, Mme Tafer a affirmé que la mine de Gara Djebilet représente «la pierre angulaire» dans le processus de renforcement de la souveraineté économique du pays, soulignant que la décision du président de la République de lancer l'exploitation de ce gisement, parallèlement à l'achèvement de la ligne ferroviaire minière Tindouf-Béchar-Gara Djebilet, constitue un véritable tournant dans la valorisation des ressources minières nationales. Ce projet ne se limite pas à l'extraction du minerai de fer, mais s'inscrit dans le cadre d'une vision de mise en

place d'une chaîne de valeur industrielle intégrée englobant l'extraction, le traitement et la transformation, permettant ainsi de réduire les importations et de développer les exportations industrielles, a-t-elle ajouté. Elle a également souligné que Gara Djebilet, ainsi que les installations industrielles qui y sont liées à Tindouf, Béchar et Naâma, sont à même d'opérer des transformations économiques et sociales importantes, à travers la réduction de la facture des importations et le renforcement des exportations, outre la création d'environ 24.000 emplois directs et indirects, ce qui «transformera la région du Grand Sud-Ouest en un pôle industriel majeur contribuant au soutien de la croissance économique nationale et au renforcement du développement régional». Intervenant lors de la conférence, le directeur du laboratoire de recherche en Génie minier à l'Ecole nationale polytechnique (ENP), Malek Ould Hammou, a indiqué que les études réalisées sur le projet confirment sa faisabilité technique, relevant que la teneur élevée du minerai de fer dans le gisement dépasse les moyennes requises au niveau mondial. Pour la membre du CNESE, Zahra Bouras, ce projet dépasse, dans son ensemble, les modèles traditionnels des «corridors de transport» ou «corridors de ressources», qui se limitaient auparavant à relier les zones de production aux seuls réseaux de transport. Elle a précisé que l'approche adoptée dans le projet de Gara Djebilet repose sur le développement d'un corridor intégré reliant les sites d'extraction aux infrastructures de transport ainsi qu'aux zones de transformation.

Jeunesse & Formation professionnelle

Importance de renforcer la coordination entre les deux secteurs

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ont souligné lundi à Blida l'importance de renforcer la coordination entre les secteurs de la jeunesse et de la formation professionnelle, en vue de contribuer à l'élargissement des opportunités de formation et le renforcement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, en compagnie du wali Djamel Eddine Hashas, pour s'enquérir de la situation des établissements de jeunes et des centres de formation professionnelle, les deux ministres ont insisté sur l'importance de la coordination des efforts entre les secteurs de la jeunesse et de la formation professionnelle, compte tenu de leur rôle dans le soutien à la formation, à l'entrepreneuriat et dans l'ouverture de perspectives plus larges pour les jeunes. Le ministre de la Jeunesse a indiqué, à ce propos, que cette visite s'inscrit dans le cadre d'une série de visites de terrain qu'il effectue dans plusieurs wilayas du pays, dans le cadre de la dynamique engagée par le ministère afin de s'enquérir du fonctionnement des établissements de jeunesse et d'accompagner les nouveaux programmes arrêtés pour dynamiser leurs activités. "Ces programmes visent à redonner vitalité



aux établissements de jeunes et à les sortir de la léthargie dont ils ont souffert par le passé, à travers l'adoption d'un nouveau code des activités susceptible de conférer une plus grande attractivité à ces espaces et d'attirer le plus grand nombre possible de jeunes", a-t-il ajouté. Le ministre a relevé, en outre, l'évolution notable enregistrée dans l'ouverture de nouvelles activités au sein des différentes structures de jeunesse, permettant ainsi d'élargir les centres d'intérêt des jeunes et de les attirer davantage. Il a ajouté que cette visite constituait également une occasion de renforcer la complémentarité avec plusieurs secteurs, notamment celui de la formation et de l'enseignement professionnels, à travers l'ouverture de clubs spécialisés liés

à l'environnement et à l'entrepreneuriat. Pour sa part, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a indiqué que cette visite visait à s'enquérir de la situation du secteur dans la wilaya, au regard des caractéristiques économiques dont elle se distingue et de la solidité de son tissu économique, ce qui explique la forte demande enregistrée pour les différentes formations de base et spécialisées de haut niveau, au vu de la diversité des orientations économiques. Elle a ajouté que la wilaya de Blida figure parmi les wilayas agricoles de premier plan, ce qui s'est traduit par la spécialisation de plusieurs établissements de formation professionnelle dans la dispense de formations dans le domaine agricole.

Hadj 2026

Départ du premier vol des pèlerins le 29 avril prochain

Le premier vol des hadjis à destination des Lieux Saints au titre de la saison 1447 de l'hégire/2026, est prévu pour le 29 avril prochain à partir de l'aéroport international d'Alger (Houari-Boumediene), a indiqué le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braik. Lors d'une conférence de presse tenue au Forum du journal El Moudjahid, consacrée à la présentation des mesures et dispositions prises pour assurer une prise en charge optimale des hadjis algériens, le directeur général de l'ONPO, M. Tahar Braik, a révélé que le départ du premier vol de pèlerins vers les Lieux Saints est prévu pour le 29 avril prochain, à partir de l'aéroport international d'Alger (Houari-Boumediene) 12 aéroports ont été mobilisés à l'échelle nationale pour assurer le transport des hadjis, dont les aéroports de Constantine, Oran, Tougourt et Ghardaïa, pour un total de 144 vols», a-t-il précisé. A cette occasion, M. Braik a appelé les membres de la mission à travailler en collaboration et à respecter les consignes organisationnelles et sanitaires, rappelant «l'importance capitale» accordée par l'ONPO à la sensibilisation et la formation des pèlerins sur les plans «religieux, jurisprudentiel et sanitaire», afin de «les informer de tous les détails et données relatifs à l'accomplissement des rites dans des conditions favorables». Dans ce cadre, l'ONPO

s'attelle à «améliorer et à développer la qualité des prestations assurées, à travers l'augmentation du nombre de centres qu'il encadre, qui dépasse les 600 centres de proximité au niveau national et la diffusion de spots via ses pages officielles sur les réseaux sociaux», ainsi que «l'organisation d'une journée d'information ouverte au niveau de l'aéroport international d'Alger, qui coïncidera avec le départ du premier vol des pèlerins», a-t-il ajouté. Il a évoqué la phase actuelle relative à la réservation des billets via le portail algérien du Hadj, officiellement lancée le 24 février dernier et qui se déroule «dans les meilleures conditions techniques et organisationnelles».

Le pèlerin devra «compléter, prochainement, certaines procédures essentielles liées à l'hébergement dans les hôtels de La Mecque, à l'obtention du visa et à la participation aux sessions de formation». Dans ce contexte, il a rappelé que le recours au paiement électronique pour le Hadj connaît, cette année, une progression notable et suscite un grand intérêt de la part des citoyens», ce qui contribue à «assurer la transparence du déroulement du processus», et ce en coordination avec «le ministère des Finances, la Banque d'Algérie, le Groupement d'intérêt économique monétique (GIE) et les différentes institutions bancaires».

Gendarmerie nationale

Saisie de 46 tonnes de bananes à Blida

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida ont procédé à la saisie de 46 tonnes de bananes et ont établi un dossier judiciaire à l'encontre des contrevenants pour les présenter devant la justice, indique lundi un communiqué de ce corps de sécurité. Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à assurer l'approvisionnement du marché national en produits de grande consommation pendant le mois de Ramadhan et à lutter contre toutes les formes de spéculation illicite. Selon la même source, l'opération a été menée à la suite d'informations faisant état du stockage illégal d'importantes quantités de bananes dans des chambres froides, sans déclaration préalable auprès des services du commerce. Les éléments de la Gendarmerie nationale, accompagnés d'agents de l'inspection du commerce de la daïra de Boufarik, ont ainsi inspecté six (6) chambres froides. Trois (3) d'entre elles avaient déjà été vidées par le propriétaire de la marchandise, qui avait passé la marchandise avant maturité et sans déclaration auprès des services du commerce, tandis que 46 tonnes de bananes ont été saisies dans les trois (3) autres chambres.

Accidents de la route

52 morts et 1.659 blessés en une semaine

Cinquante-deux personnes ont trouvé la mort et 1659 autres ont été blessées dans 1385 accidents de la circulation survenus durant la période du 1 au 7 mars, à travers le territoire national, indique, mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tougourt avec 6 morts et 24 blessés dans 16 accidents, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 616 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (76), Blida (28) et Skikda (23). Durant la même période, les secours de la Protection civile ont également effectué 5263 interventions pour le sauvetage de 374 personnes en situation de danger et exécuté 4663 opérations d'assistance diverses. S'agissant des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont effectué 29 interventions et ont pris en charge 48 personnes incommodées par ce gaz.

Douanes de Tlemcen

Saisie de plus de 10.000 comprimés de psychotropes



Les éléments des douanes de Tlemcen ont saisi 10.030 comprimés de psychotropes et procédé à l'arrestation d'une personne. L'opération a été menée par les agents de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants, relevant de la Direction régionale des douanes de Tlemcen et elle a été réalisée suite à la fouille d'un véhicule, à l'intérieur duquel la quantité susmentionnée de comprimés psychotropes a été découverte, soigneusement dissimulée dans le réservoir de carburant, précise, mardi, un communiqué de la cellule de communication de la Direction régionale des douanes de Tlemcen. Le suspect a été arrêté et son véhicule saisi, avant d'être présenté devant les autorités judiciaires compétentes, ajoute la même source.

Sûreté de wilaya d'Oran

Saisie de plus de 8.200 comprimés de psychotropes et arrestation de deux individus

Les services de police d'Oran ont procédé à l'arrestation de deux individus activant au sein d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures et saisi plus de 8.200 comprimés de psychotropes, a-t-on appris, auprès de la Sûreté de wilaya. L'opération a été menée suite à des informations recueillies sur le terrain par les éléments de la sixième sûreté urbaine de « Belgaïd », indiquant que les deux membres du réseau se livraient à la commercialisation et au stockage de ces substances toxiques, utilisant leurs domiciles comme lieux de stockage, a précisé la cellule de communication et des relations publiques. Après surveillance et filature de leurs activités suspectes et l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les deux individus ont été arrêtés et 8.280 comprimés de psychotropes de type « ecstasy » ont été saisis. Une procédure judiciaire a été engagée contre les deux suspects, qui ont été présentés devant la justice. Un mandat de dépôt a été émis à leur encontre pour trafic de drogues dures et de substances psychotropes, selon la même source.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ,DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'EL-BAYADH
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099132019000730

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales du 07/02/2026,qu'a l'issue du jugement des offres .Etudes des travaux cité au dessous ,est attribué provisoirement comme suit :

Projet	Soumissionnaires retenus	Montant (DA)	Délai	Observation
Lot N°1: POS N°01 POLE URBAIN COMMUNE ROGASSA	BET : SPA URBA TIARET UNITE LAGHOUEAT Gérant : Mr BOUDOUR SAFI	6 979 231.00	05 MOIS	la moins disante
Lot N°2: POS N°02POLE URBAIN COMMUNE ROGASSA	BET : SPA URBA TIARET UNITE LAGHOUEAT Gérant : Mr BOUDOUR SAFI	5 979 274.00	05 MOIS	la moins disante
Lot N°3: POS N°05 COMMUNE ROGASSA	BET : SPA URBA TIARET UNITE LAGHOUEAT Gérant : Mr BOUDOUR SAFI	2784600.00	05 MOIS	la moins disante
Lot N°4: POS BOUGHRARA COMMUNE CHEGUIG	BET : URBA TELEMCEEN UNITE SAIDA Gérant : Mr ADDA AHMED	1632000.00	07 MOIS	la moins disante
Lot N°5: POS N°04 SIDI SLIMANE	Infructueux			

Le choix du bureau d'études se justifie par les moyens humains et matériels ,prix ,qualité et délai conformément à la notation prévue au cahier des charges .Tout soumissionnaire contestant ce choix ,peut introduire un recours dans les dix(10) jours qui suivent le premier affichage du présent avis d'attribution ,conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015,portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2631004295 11.03.2026



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية و التسيير العقاري ولاية عين تموشنت
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT



AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 50 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales aux marchés publics et l'article 74 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ain Temouchent procède par le présent avis à l'annulation de l'attribution provisoire du marché au profit de l'entreprise SARL FARID ET ARZKI CONSTRUCTION ET BATIMENT Représenté par son Gérant Monsieur RASSAA Abdelkader, domiciliée N°110 rue Abou Bakr Essedik cité Beni Ameur – Sidi Bel Abbès, relatif à la réalisation des 40/140/480/1000/2000 logements publics locatifs en tous corps d'état (T.C.E) y compris les VRD tertiaires, wilaya de Ain temouchent , programme de l'année 2024 2ème tranche :
N°08 : réalisation des 40/2000 logements publics locatifs en tous corps d'état (T.C.E) y compris les VRD tertiaires, à oued berkeche, wilaya de ain temouchent, programme de l'année 2024 2ème tranche.
Et qui a fait l'objet de publication dans les quotidiens nationaux :
- LE CARREFOUR D'ALGERIE en date du 29/01/2026.
- الدوري en date du 01/02/2026.
Et ce pour motif: désistement de l'entreprise.

LA DIRECTRICE GENERALE

OPGI de Ain Témouchent - Direction Générale – Rue Mohammed Boudiaf, Ain Témouchent

☎ : 043 79 74 37 – 📠 : 043 79 34 15 – 🌐 : www.facebook.com/opgi46/

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2631004283 11.03.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE MAHDIA
DAIRA DE NADORAH

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de la Loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 Fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions de L'article du décret Présidentiel n° 15/247 du 16 Septembre 2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à L'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2026 paru dans les journaux ELDJOUHOUIA Le 14/02/2026 ET LE CARREFOUR D'ALGERIE Le 10/02/2026 et les journaux Electronique CHIHAB PRESS
Le 15/02/2026 ET ALGATEDZ Le 15/02/2026 relatif au projet Ouverture des Pistes rurales :
Lot N°01 Ouverture de Piste rurale reliant la route de Zmala au Douar Kosni, sur une distance de 5 km - Première Tranche.
Lot N°02 Ouverture de Piste rurale reliant Entre Nadorah et Douar El Reg sur une distance de 3 km .
Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché a été attribué provisoirement selon le tableau suivant :

N° de Lots	L'entreprise	Intitulé du marché	N° NIF	Montant	Note Tech	Délais	Critères du choix
01	EURL AZ AHCENE	Ouverture de Piste rurale reliant la route de Zmala au Douar Kosni, sur une distance de 5 km - Première Tranche.	002438070266154	9.002.350.00 DA	76/100	04 MOIS	Moin - Disant
02	EURL GROUPE DE TRAVAUX GUERGAR GTG	Ouverture de Piste rurale reliant Entre Nadorah et Douar El Reg sur une distance de 3 km .	001114042317266	6.890.100.00 DA	95/100	03 MOIS	Moin - Disant

Ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution conformément à l'article 56 de la Loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 Fixant les règles générales relatives aux marchés publics et L'article 82 du Présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 Portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2631004346 11.03.2026

Mers El Hadjadj

Modernisation urbaine et relance du logement

Dans la wilaya d'Oran, la commune de Mers El Hadjadj connaît une transformation urbaine profonde grâce à une série d'investissements ciblés. L'Assemblée populaire communale (APC) vient de mobiliser une enveloppe de 34 millions de dinars spécifiquement dédiée à l'aménagement des quartiers Haï Ahmed Kharoubi et Haï Felahi Djilali à Djefafla. Cette opération s'inscrit dans un plan global de modernisation qui a déjà vu la réhabilitation du boulevard Abdelhamid Benbadis pour 16 millions de dinars, ainsi que d'importants travaux routiers dans la partie haute du Petit Lac et au niveau du lotissement des 92 loge-

ments à Haï Es Salem. L'effort de l'APC ne se limite pas aux quartiers périphériques. Le centre-ville a bénéficié d'une restructuration majeure de son avenue principale, reliant la poste à la cité des 116 logements. Ce projet de 20,8 millions de dinars a permis de fluidifier la circulation grâce à la création d'un nouveau rond-point et à l'aménagement d'un parking organisé. En parallèle, une campagne généralisée de réparation de la chaussée a été lancée sur l'ensemble du territoire communal pour traiter les dégradations du réseau routier et améliorer le cadre de vie des citoyens. Sur le front de l'habitat, la commune franchit des étapes décisives avec la re-

lance de chantiers de logements publics locatifs (LPL) longtemps restés en souffrance. C'est notamment le cas du projet des 50 logements au douar Araba, dont les travaux de second œuvre sont désormais sur la bonne voie sous l'égide de l'OPGI. De plus, la Direction de l'Urbanisme (DUAC) a débloqué 24,3 millions de dinars pour finaliser les réseaux divers (VRD) de la nouvelle cité des 300 logements. Ces investissements conjugués assurent non seulement une meilleure mobilité urbaine mais répondent également à l'urgence de livraison des programmes de logements sociaux attendus par la population locale.

R.L.

Bir El Djir

Deux projets routiers pour améliorer la circulation

La wilaya d'Oran franchit une nouvelle étape dans la modernisation de ses infrastructures avec le lancement officiel de deux projets routiers stratégiques, s'inscrivant dans le cadre du programme de développement local de l'année 2026. Afin de s'assurer du bon démarrage des chantiers, le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchane, s'est rendu sur place dimanche dernier, accompagné de responsables du secteur des travaux publics et des entreprises de réalisation. Cette initiative vise avant tout à désengorger les axes saturés et à offrir une meilleure sécurité aux usagers de la route dans une zone en pleine mutation urbaine. Le premier volet de cette intervention concerne la Route Nationale n°11 (RN11), un axe névral-

gique pour l'économie locale et le transit intercommunal. Les travaux portent sur le renforcement de la chaussée sur un linéaire conséquent de 18,9 kilomètres. Ce chantier est crucial car il s'attaque à une voie subissant un trafic intense, particulièrement celui des poids lourds et des flux pendulaires reliant Bir El Djir aux autres localités de la wilaya. En renforçant la structure de cette route, les autorités entendent non seulement fluidifier la circulation, mais aussi prolonger la durée de vie des infrastructures soumises à rude épreuve par les conditions climatiques et la charge routière. La délégation s'est ensuite focalisée sur le quartier de Canastel, secteur résidentiel et administratif prisé, où des travaux d'aménagement ont

débuté sur la voie menant au centre médico-social. Au-delà d'une simple réfection de bitume, ce projet répond à un impératif d'accès aux services publics de santé. Le développement rapide de Canastel a rendu les anciennes infrastructures insuffisantes; cette nouvelle route facilitera donc le déplacement des patients et du personnel médical tout en intégrant le quartier dans une dynamique de mobilité urbaine plus cohérente. Lors de son inspection, le wali a fermement rappelé l'exigence de qualité, insistant sur le respect scrupuleux des normes techniques et des délais de livraison afin que ces réalisations profitent durablement aux citoyens et soutiennent l'expansion économique de la wilaya.

M.B.

DFEP

Les Journées des métiers les 12 et 13 mars

La direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya d'Oran organise, les 12 et 13 mars, une manifestation intitulée "Journées des métiers", visant à mettre en lumière les opportunités de formation professionnelle, à faire connaître les métiers prometteurs et à rapprocher les jeunes des spécialités demandées sur le marché du travail, a indiqué, dimanche, la direction. Nacera Mansouri, chargée de la communication à la DFEP a expliqué que cette manifestation, qui se tiendra au Jardin de la Liberté, à Es-Seddikia, vise à renforcer la place de la formation professionnelle en tant que choix stratégique efficace, ouvrant aux jeunes des perspectives professionnelles claires et durables. Elle a ajouté que cet événement "constitue une occasion de renforcer l'ouverture des établissements de formation professionnelle sur leur environnement économique et social, en offrant des espaces de communication directe entre les formateurs et les stagiaires, ainsi qu'avec les partenaires économiques et les porteurs de projets, ce qui renforce une approche participative répondant aux besoins du développement

local et national". La manifestation comprendra des stands dédiés aux différents établissements de formation de la wilaya afin de présenter aux visiteurs les principales spécialités qu'ils proposent, ainsi que les métiers qu'ils encadrent, en plus d'espaces réservés aux associations professionnelles partenaires, indique-t-on. Des organismes d'appui seront également présents, tels que l'Agence nationale d'appui et de

promotion de l'entrepreneuriat (ANADE) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), afin d'orienter les jeunes vers le monde de l'entrepreneuriat et les encourager à créer des micro-entreprises. Les produits et les innovations réalisés par les stagiaires des établissements de formation et d'enseignement professionnels seront également exposés, a fait savoir Mme Mansouri.

STEP d'El Kerma

Le projet de réhabilitation bientôt finalisé

Le projet de réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées (STEP) d'El Kerma, située au sud d'Oran, lancé en août 2025, touche à sa fin, avec un taux d'avancement qui dépasse les 95%, a indiqué la directrice des ressources en eau de la wilaya d'Oran, Nassima Tahri. Le projet de réhabilitation de cette méga station, d'une capacité théorique de 270.000 mètres cubes/jour, comporte la réhabilitation des quatre lignes d'épuration et leur dotation de nouveaux équipements, ainsi que le dédoublement des conduites (1.800 mm et 2.000 mm) de pompage sur 8 km», a-t-elle fait savoir. Les derniers équipements pour la finalisation de ce projet, qui vise à améliorer la gestion des eaux usées et favoriser leur réutilisation, seront prochainement réceptionnés, a-t-elle indiqué. «La station comporte quatre lignes d'épuration, et nous avons réussi, aujourd'hui, à réhabiliter une deux lignes, portant la capacité à 80.000 mètres cubes/jour», précise Mme Tahri, ajoutant qu'à la fin de l'année 2026, la capacité devrait atteindre entre 180.000 à 200.000 mètres cubes/jour. La capacité théorique de la station, estimée à 270.000 mètres cubes/jour devrait être atteinte, progressivement, à l'horizon 2050, telle que stipulé au lancement du projet, a-t-elle souligné.

Afin de renforcer le parc de transport urbain local

ETO pourrait injecter plus de 150 nouveaux bus à partir de Sénia

Plus de 150 nouveaux bus auraient été aperçus récemment au niveau de la zone industrielle de Sénia, ce qui laisse croire qu'il s'agirait de nouveaux bus neufs, affrétés dans le cadre du programme présidentiel, consistant en l'importation de 10.000 bus neufs, pour faire face aux exigences, sans cesse croissantes, des habitants des villes et des zones périphériques du pays. Ainsi, le réseau de transport public de masse de la wilaya d'Oran pourrait incessamment connaître des affectations de nouveaux bus aux périmètres urbain et suburbain de la wilaya d'Oran, a-t-on appris de sources concordantes, dans le cadre de cette nouvelle acquisition. L'entreprise ETO avait, rappelons-le, déjà prévu l'acquisition, au début de 2026, de pas moins de 35 nouveaux bus de 80 places afin de renforcer les capacités de sa flotte notamment au niveau des zones périphériques comme le pôle urbain de Misserghin. Ces mesures tombent à point nommé car elles interviennent dans une conjoncture de complexité de la situation de transport rendue notamment au niveau de certains sites et pôles urbains d'habitat, en raison du manque de moyens. Ainsi, l'ETO espère injecter du sang neuf à son parc de transport public et par la même, répondre aux besoins de la population, au moment où le transport privé est loin de satisfaire les doléances d'une clientèle de plus en plus peu enthousiaste et peu dédaigneuse à l'égard des carences comme le non respect de passagers, le non respect de règles élémentaires de conduite, les écarts de langage de certains receveurs de bus et des conducteurs avec les clients entre autres. Cette bonne nouvelle a de quoi, en effet, insuffler une bouffée d'oxygène aux habitants des zones ayant souffert des années durant à une insuffisance de moyens, principalement à la périphérie d'Oran et au niveau de la nouvelle ville du pôle «Ahmed Zabana».

B.H.

Zaouïa Belkaidia Hebria

Clôture de la 18e édition de la série des "Dourouss Mohammadia"

La 18e édition de la série des "Dourouss Mohammadia", consacrée cette année au thème : "Les efforts des maîtres soufis au service du Saint Coran et des sciences de la charia", a été clôturée samedi soir au siège de la Zaouïa Belkaidia Hebria, dans la commune de Sidi Maârouf à Oran, par une conférence donnée par le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, cheikh Mohamed Al-Mamoun Al-Qasimi Al-Hassani. Le cheikh Al-Qasimi Al-Hassani a souligné dans sa conférence, intitulée : "La piété, clé du savoir et pilier de la civilisation : les efforts des maîtres soufis pour ancrer la centralité du Coran et former l'être humain", que "le service du Saint Coran et des sciences religieuses a toujours constitué, à travers l'histoire islamique, l'essence de la mission des maîtres soufis. Ils ont su concilier la science de la charia et la pureté de l'éducation spirituelle, faisant du Coran à la fois une connaissance à comprendre et une conduite à vivre, et de la piété une condition fondamentale pour acquérir le savoir". Il a ajouté que "les zaouïas en Algérie, en tant qu'institutions scientifiques et éducatives, ont préservé le Coran et contribué à renforcer la cohésion sociale et à préserver les fondements de la nation à différentes périodes historiques. Dans leur mission, l'esprit religieux islamique s'est mêlé à l'esprit national". Selon lui, "les zaouïas sont devenues une véritable école de formation des hommes, formant des individus qui connaissent leur Seigneur et leur religion, mémorisent le Livre de Dieu et sont fiers de leur identité", soulignant qu'elles demeurent "l'un des piliers essentiels de l'identité algérienne". Dans ce contexte, le conférencier a évoqué le fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, indiquant qu'il "a réuni la direction politique, le djihad militaire et l'éducation soufie, devenant un symbole mondial de la lutte et une école de morale humaine". Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a également souligné que "le soufisme islamique n'a jamais été séparé du fiqh et du hadith et qu'il en a toujours été le soutien.

Aïn Témouchent

Réception d'une nouvelle usine de production d'huiles pour véhicules avant la fin 2026

Le tissu industriel de la wilaya d'Aïn Temouchent sera renforcé par une nouvelle usine de production de lubrifiants et d'huiles moteurs, dont les travaux de réalisation se poursuivent actuellement dans la zone industrielle de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'Energie et des Mines. "La réception du projet, inscrit dans le cadre de l'investissement privé, est prévue avant la fin de l'année en cours", a précisé la même source. Le taux d'avancement des travaux du projet, implanté sur une superficie de 5.000 mètres carrés dans la zone industrielle d'Aïn Temouchent, est estimé à environ 40%, a indiqué la directrice de l'Energie et des Mines, Thouraya Abbou, soulignant que sa "réception est prévue durant le second semestre de l'année en cours". Selon la même responsable, l'usine aura une capacité de production de 17.000 tonnes par an dans sa première phase, laquelle sera portée à 22.000 tonnes par an dans une deuxième phase. Le projet, dont le coût est estimé à 450 millions de dinars, permettra la création d'environ 160 emplois directs dans sa première phase, un nombre qui devrait progressivement atteindre 200 emplois lorsque l'usine fonctionnera à pleine capacité, selon la même source. Cet investissement industriel revêt une importance particulière, car il contribuera à couvrir une part importante des besoins du marché national en huiles pour véhicules, ce qui permettra de réduire les importations de ce produit industriel.

Mascara

Réception de plusieurs projets routiers dans la commune d'Oggaz

Plusieurs projets de routes au profit des regroupements ruraux relevant de la commune d'Oggaz, dans la wilaya de Mascara, ont été réceptionnés, ont indiqué, dimanche, les services de cette collectivité locale. Selon la même source, ces projets comprennent la réhabilitation de la route reliant les chemins ruraux 13 et 2, en passant par les zones de « El-Hetaïta » et « El-Megadid », sur une distance de 1 km, ainsi que l'aménagement du chemin rural 4 en direction de la zone de « Khoudim » sur une distance de 1,6 km. Deux autres projets ont également été réceptionnés, à savoir la réhabilitation du chemin communal 3 en direction du village « Ahl El-Aïd » sur 2,1 km, le prolongement du chemin rural 9 reliant le village « Ahl El-Ouenane » au chemin communal 6 sur 2,1 km, a fait savoir la même source. Ces projets permettront de désenclaver les habitants des regroupements ruraux concernés, d'améliorer leur cadre de vie et d'éliminer plusieurs points noirs à l'origine d'accidents de la route. Par ailleurs, les travaux d'aménagement urbain au centre-ville d'Oggaz, ainsi que la réalisation d'une cantine scolaire à l'école primaire « Bennasser Abdelkader » du village « Ahl-El-Ouenane » ont été achevés, récemment. L'achèvement du projet d'extension du centre de santé de la ville d'Oggaz est prévu avant la fin du premier semestre de cette année, a souligné la même source, ajoutant que le taux d'avancement des travaux a atteint environ 90 %. Actuellement, plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans la commune d'Oggaz, dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) et du budget communal. Les opérations lancées portent, notamment, sur la réalisation de deux salles d'extension à l'école primaire de la zone « El-Hetaïta », la réhabilitation de deux terrains de sport de proximité dans les villages « Ahl El-Ouenane » et « Ahl El-Aïd » et la réalisation de quatre classes d'extension à l'école primaire « Bennasser Abdelkader » dans la zone « Ahl El Ouenane », signale-t-on.

Célébration de la Journée de la femme à Chlef

La créativité féminine et l'action associative mises en valeur

Par N. Ouadah

Le Centre de loisirs scientifiques «Mohamed Ghoulam», dans la wilaya de Chlef, a abrité une manifestation culturelle marquante, organisée à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars. L'événement a été initié par l'Association «Zahret El Hayat» pour la promotion des activités culturelles, en coordination avec le Centre de loisirs scientifiques «Mohamed Ghoulam» et l'Association «El Asnamia», avec la participation de plusieurs associations locales, actives dans les domaines culturel et social. La manifestation s'est déroulée sous l'égide de la Direction de la jeunesse et des sports et de l'Office des établissements de jeunesse de la wilaya de Chlef. La rencontre s'est déroulée dans une ambiance festive, marquée par l'esprit de créativité féminine et de solidarité sociale. De nombreuses associations et participantes ont pris part à des expositions variées, mettant en valeur leurs talents et leur savoir-faire dans différents domaines. Des stands ont notamment présenté des spécialités de pâtisserie traditionnelle et moderne, la confection d'habits coutumiers et contemporains ainsi que des produits artisanaux en laine et en poterie, illustrant la richesse du patrimoine artisanal local et le rôle essentiel de la femme dans sa préservation et son développement. La manifestation ne s'est pas limitée au volet artisanal. Elle a également donné lieu à des participations littéraires et poétiques féminines qui ont conféré à l'événement une dimension culturelle notable. Les participantes ont présenté des textes et des poèmes à travers lesquels elles ont exprimé leurs expériences et leur vision du rôle de la femme dans la société, soulignant que la créativité



féminine demeure l'un des piliers de la dynamique culturelle locale. La manifestation s'est clôturée par l'organisation d'un atelier de formation visant à soutenir et à promouvoir les compétences féminines dans divers domaines. Intitulé «La Reine» et placé sous le slogan «De la blessure à la couronne», cet atelier a mis l'accent sur l'autonomisation de la femme, le renforcement de sa confiance en elle et l'encouragement au développement de ses capacités professionnelles et sociales. À l'issue de cet atelier, Mme Aïchouni Fatima Zahra, directrice du Centre de loisirs scientifiques «Mohamed Ghoulam», a été couronnée «Reine de la session», en reconnaissance de ses contributions remarquables au succès des activités et programmes destinés aux femmes au sein du centre. Dans un geste empreint de générosité, elle a toutefois choisi de céder ce titre à Hadjja Bouazdia, connue pour son long parcours dans l'ac-

tion sociale et associative, une initiative saluée par l'ensemble des participantes. Plusieurs associations ont pris part à cette manifestation, notamment l'Association de wilaya pour le développement des créations juvéniles, l'Association culturelle «El Zhour», l'Association culturelle «El Anouar», l'Association «El Asnamia», l'Association «Amal» pour les loisirs et le divertissement ainsi que le Club des énergies renouvelables. Les employées du Centre de loisirs scientifiques «Mohamed Ghoulam» ont également contribué à la réussite de cet événement. Cette célébration a constitué une occasion de rendre hommage à la femme et de mettre en lumière son rôle dans les domaines culturel, social et artisanal, tout en soulignant l'importance du mouvement associatif dans la promotion d'initiatives valorisant la place de la femme dans la société et encourageant sa créativité et son engagement.

Sidi Bel-Abbès

Campagne de sensibilisation contre le Glaucome

Par Mohamed Nour

Orchestré par le professeur Douaji N., le service d'ophtalmologie du CHU «Abdelkader Hassani» a transformé la place du 1er Novembre 1954, en un bastion de prévention clinique. Du 8 au 14 mars 2026, à l'unisson de la Semaine mondiale du glaucome, cette initiative de proximité transcende le simple acte médical pour s'inscrire dans une véritable démarche de pédagogie citoyenne. Le glaucome ne prévient pas; il s'installe. Qualifiée à juste titre de «voleur silencieux de la vue», cette neuropathie optique chronique se caractérise par une atrophie progressive des fibres nerveuses, souvent corrélée à une hypertension intraoculaire. Le drame de cette pathologie réside dans son caractère asymptomatique aux stades initiaux: l'acuité visuelle centrale demeure intacte tandis que le champ périphérique s'érode irrégulièrement.

Comme l'ont rappelé les praticiens mobilisés sur site, le dommage causé au nerf optique est une sentence définitive. Sans une intervention précoce, l'évolution naturelle conduit inexorablement à une cécité irréversible, transformant un enjeu individuel en une problématique majeure de santé publique. L'affluence constatée, dès les premières heures du rassemblement, témoigne d'une prise de conscience croissante, mais encore fragile, de la population. Le dispositif mis en place ne se contente pas de distribuer un savoir théorique via des brochures; il offre une réponse technique immédiate. Le protocole déployé combine deux piliers du diagnostic ophtalmologique, à savoir mesure de la pression intraoculaire pour identifier les sujets à risque et l'analyse structurée de la papille optique pour détecter les signes d'excavation pathologique. Pour les cas suspects, le continuum

de soins est assuré par une orientation directe vers les structures spécialisées du CHU, garantissant ainsi que le dépistage ne soit pas un diagnostic sans lendemain, mais le premier pas d'un parcours thérapeutique salvateur. Au-delà de l'événement ponctuel, le message porté par les professionnels de santé résonne comme un appel à un changement de paradigme. L'invitation est claire, passé le cap de la quarantaine, le contrôle ophtalmologique ne doit plus être une option dictée par l'inconfort, mais une rigueur calendaire. Inculquer cette «culture du dépistage» est le seul rempart efficace contre une maladie qui ne se manifeste que lorsqu'il est déjà trop tard pour reculer. En investissant l'espace public, le service d'ophtalmologie de Sidi Bel-Abbès ne soigne pas seulement des yeux, il forge une conscience collective face aux défis du vieillissement et de la protection du capital visuel.

Béjaia

C'est parti pour la 4ème édition du concours du village et du quartier les plus propres !

Par Hocine Smaïli

La 4ème édition du concours du village et du quartier les plus propres de la wilaya de Béjaïa vient d'être lancée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) qui a entamé les préparatifs techniques nécessaires à l'organisation de cette initiative pour l'année 2026. Dans ce cadre, une rencontre a regroupé les membres du bureau de l'Assemblée populaire de wilaya, des élus des Assemblées populaires communales (APC) ainsi que les représentants des associations et des comités de village ayant exprimé leur intention de participer à cette nouvelle édition. Cette réunion a permis de présenter aux postulants «les modalités pratiques et techniques relatives au lancement et à la mise en œuvre de cette initiative», indiquent les organisateurs. Ces derniers ont notamment détaillé les critères de participation, les différentes étapes du concours ainsi que les mécanismes d'évaluation destinés à garantir la transparence et la réussite de l'opération. Au-delà de l'aspect organisationnel, la rencontre a également constitué un moment d'échange avec les participants. Les responsables ont salué l'engagement des

associations et des comités de villages dans l'amélioration du cadre de vie et les ont encouragés à poursuivre leurs efforts en faveur de la propreté, de la protection de l'environnement et de l'embellissement des villages et des quartiers de la wilaya. À travers ce concours, les autorités locales entendent valoriser les initiatives citoyennes et renforcer la culture de la participation collective afin de faire de la propreté et du respect de l'environnement, un objectif partagé par l'ensemble des habitants. Selon la commission d'évaluation, 35 dossiers de participation ont été déposés. À l'issue de l'étude des candidatures, 16 villages issus de 17 communes ainsi que 07 quartiers des villes de Béjaïa, Tichy, Tazmalt, Derguina, Akbou, Amizour et Ighil Ali, ont été retenus pour participer à cette édition. La commission entamera ses sorties d'évaluation au cours de cette semaine. À l'issue de ces visites, 08 villages et 03 quartiers les plus propres seront sélectionnés par la commission d'évaluation, composée d'élus et de représentants des Directions de l'environnement, de la culture, du tourisme, de l'université et des associations. Concernant les récompenses, le premier prix pour

les villages est fixé à 05 millions de dinars, le deuxième à 3,5 millions de dinars. Les trois suivants recevront respectivement 2,5 millions, 1,5 million et 1,2 million de dinars tandis que trois autres villages bénéficieront chacun d'une récompense de 01 million de dinars. Pour les quartiers, trois prix seront attribués, d'un montant de 02 millions, 1,5 million et 01 million de dinars. Les villages candidats seront évalués selon un barème de 230 points tandis que les quartiers seront notés sur 150 points. « Les critères portent notamment sur l'état de la voie publique, la gestion des déchets, les places publiques, les fontaines et sources, les lieux de culture et monuments, les cimetières, l'organisation fonctionnelle du village, les espaces verts et de détente, l'implication de la femme dans le développement local, la sauvegarde du patrimoine architectural ainsi que l'animation citoyenne », indique la même source. Au fil des éditions, ce concours est devenu une véritable tradition dans la wilaya de Béjaïa, encourageant l'esprit d'initiative, la solidarité et la mobilisation citoyenne autour de la propreté, de la protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie dans les villages et les quartiers.

Alger

Saisie de 1,3 kg de kif traité et arrestation de 2 individus



L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a abouti à la saisie de plusieurs éléments liés à cette activité illicite, notamment 1 kg et 300 g de kif traité, une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 1 million et 800 mille centimes, considérée comme provenant des revenus de la vente de stupéfiants, indique un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Cette intervention est le résultat d'investigations de terrain approfondies et minutieuses, menées par les enquêteurs après l'identification d'une activité suspecte liée à la commercialisation de drogue. Les éléments d'enquête ont permis de remonter jusqu'aux deux suspects, d'établir leur identité et de procéder à leur interpellation, mettant ainsi un terme à leurs agissements. À l'issue de l'achèvement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les deux suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, accompagnés d'un dossier judiciaire relatif aux faits qui leur sont reprochés.

Blida

Perturbation dans l'alimentation en eau potable dans neuf communes

Neuf communes de la wilaya de Blida enregistrent, à partir d'hier, des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de la hausse du taux de turbidité de l'eau dans certaines installations de production, a indiqué l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) dans un communiqué. Selon la même source, cette perturbation dans l'AEP concerne les communes de Bougara, Hammam Melouane, Ouled Slama, la nouvelle ville de Bouinan, le pôle urbain de Sidi Serhane et Chebli, à l'est de la wilaya. Elle est due à un arrêt forcé du complexe hydraulique de Megtaâ Lazreg (commune de Hammam Melouane), provoqué par la hausse de la turbidité de l'eau consécutive aux dernières intempéries. Par ailleurs, les communes de Blida, Bouarfa, Chiffa et Aïn Romana (à l'ouest) enregistrent également des perturbations similaires, en raison de l'arrêt du complexe hydraulique de Sidi El Madani pour les mêmes raisons. L'ADE de Blida a souligné que les équipes de laboratoire poursuivent le contrôle de la qualité de l'eau au niveau de ces deux complexes, et que la distribution de l'eau reprendra son rythme habituel dès leur remise en service, selon la même source.

Tipasa

Près de 9.500 artisans recensés à travers la wilaya

Les services de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tipasa ont recensé près de 9.500 artisans exerçant dans différents domaines à travers la wilaya, à-on avisé dimanche auprès de cette instance. Les artisans de Tipasa manifestent un intérêt croissant pour l'obtention de la carte d'artisan, a indiqué Mohamed Amine Hamouda, chef de service à la CAM, notant que le nombre d'inscrits dans le secteur a atteint 9.472 artisans, au début de l'année en cours. Ce nombre d'artisans se répartit à raison de 2.312 inscrits dans l'artisanat d'art, 1.522 dans la fabrication de produits et 5.638 dans le domaine des services. L'activité de ces artisans a permis la création de 27.632 emplois, un fait qui illustre l'importance du secteur de l'artisanat traditionnel, qui suscite un intérêt croissant chez les jeunes, a ajouté le même responsable. Cet engouement pour les métiers de l'artisanat contribue également à dynamiser la vie économique, sociale, commerciale et touristique de cette wilaya du littoral algérien qui tient, tout au long de l'année, un nombre considérable de visiteurs et de touristes nationaux et étrangers. Dans le cadre de la modernisation de ses services, la Chambre de l'artisanat et des métiers a récemment lancé une nouvelle plateforme numérique, www.artisanat42.com, destinée à offrir plusieurs prestations aux artisans,



notamment l'inscription à distance, la qualification, l'inscription aux salons régionaux et nationaux, ainsi que le renouvellement de la carte d'artisan biométrique, dont l'opération a débuté en décembre dernier. Selon

M. Hamouda, ce projet de plateforme numérique vise principalement à rapprocher la CAM des artisans et à faciliter les procédures administratives en adoptant le principe du «zéro papier».

Bordj Bou Arreridj

Réception prochaine de plusieurs projets de développement à Ras El Oued

Plusieurs projets de développement seront « prochainement » réceptionnés dans la commune de Ras El Oued (Est de Bordj Bou Arreridj), a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Selon la même source, ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts d'amélioration du cadre de vie des citoyens et de consolidation de la dynamique de développement dans la région. Il est ainsi prévu, selon la même source, la réception au cours du « mois de juillet prochain » de

310 logements publics locatifs dont 150 unités au village de R'mail, 100 à la cité El Wiam et 60 dans localité de Guelaliz, ainsi que 80 autres logements de la formule promotionnelle aidée dont la réception est prévue à la cité El Wiam et à Guelaliz. Dans le secteur de l'industrie, plusieurs unités de production entreront en activité « au cours du second semestre de l'année 2026 » dans la zone industrielle Belaïd-Abdesselam de R'mail de sorte à contribuer à la diversification de la production locale et au renforcement de la position

de la commune de Ras El Oued en tant que pôle économique de la wilaya, a indiqué la même source. Le secteur de l'hydraulique sera renforcé dans la commune par la réception d'un château d'eau d'une capacité de 5.000 m3, d'une station de pompage et d'une station d'épuration des eaux usées à réutiliser en irrigation agricole. Il est également attendu la réception du siège de la 3ème sûreté urbaine et le parachèvement de l'opération de renforcement de 6 km de la RN-103, a-t-on indiqué.

Opération de circoncision collective dans un élan de solidarité

L'établissement public hospitalier «Mohamed Boudiaf» de la ville de Relizane a abrité, jeudi 5 mars 2026, une opération de circoncision collective au profit de plusieurs enfants. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité organisées à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, visant à apporter de la joie aux familles concernées et à renforcer les valeurs de solidarité sociale. L'opération s'est déroulée au niveau du bloc opératoire central de l'établissement hospitalier, en coordination avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Relizane, l'Agence de développement social ainsi que la cellule de proximité de solidarité de Sidi M'hamed Ben Aouda. Les interventions chirurgicales ont été réalisées par le docteur Bouziane, spécialiste en chirurgie générale et la docteure Yahia, spécialiste en chirurgie pédiatrique, avec la participation du personnel paramédical. L'opération s'est déroulée dans des conditions organisationnelles et sanitaires rigoureuses, avec la mobilisation de tous les moyens médicaux nécessaires afin de garantir la sécurité des enfants bénéficiaires.

A l'occasion du mois de Ramadhan

Versement de l'allocation de solidarité au profit des familles démunies à Relizane

Les services de la wilaya de Relizane ont entamé, jeudi dernier, l'opération de versement de l'allocation de solidarité spéciale Ramadhan au titre de l'année 2026, d'un montant de 10.000 dinars algériens pour chaque famille bénéficiaire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de solidarité mis en œuvre en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Cette mesure concerne plus de 73.000 familles démunies, réparties à travers les 38 communes de la wilaya. Elle vise à accompagner les catégories sociales vulnérables, à les aider à faire face à leurs besoins essentiels durant le mois sacré et à atténuer les charges financières qui pèsent sur leur quotidien. Cette opération s'inscrit dans les efforts des pouvoirs publics visant à renforcer le dispositif de protection sociale et à assurer un soutien direct aux ménages en difficulté. Les autorités locales veillent ainsi à garantir le bon déroulement de l'opération dans des conditions organisationnelles rigoureuses, fondées sur la transparence et l'efficacité.

Renforcement du contrôle des viandes et de leur disponibilité sur le marché

Dans le cadre des efforts continus visant à garantir la sécurité des produits alimentaires et leur disponibilité pour les citoyens, l'inspection vétérinaire, relevant de la Direction des services agricoles de la wilaya de Relizane, a effectué, le 5 mars 2026, une visite d'inspection sur le terrain d'une quantité de viande rouge halal, importée au niveau de la zone industrielle de Belassel. Cette opération avait pour objectif de vérifier la qualité des viandes et le respect, par les opérateurs économiques, des conditions sanitaires nécessaires notamment en ce qui concerne les règles d'hygiène et le maintien de la chaîne du froid, depuis les phases de stockage et de transport jusqu'à la mise en vente et l'exposition du produit. Lors de cette inspection, plusieurs orientations et conseils ont été prodigués aux opérateurs afin de garantir que le produit



parvienne au consommateur dans les meilleures conditions possibles. Les services agricoles ont également affirmé que les opérations d'approvisionnement du marché local se poursuivent selon un système de permanence reposant sur le principe du travail 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, afin d'assurer la satisfaction des besoins des citoyens dans les différentes communes de la wilaya notamment durant le mois de Ramadhan, période marquée par une hausse notable de la demande en viandes et produits carnés. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie globale de la Direction visant à renforcer le contrôle sanitaire des produits alimentaires, protéger le consommateur contre toute pratique pouvant porter atteinte à la santé publique, garantir la continuité de l'approvisionnement et la disponibilité régulière de la viande afin de ré-

pondre aux besoins du marché local durant le mois sacré et améliorer la qualité des services fournis aux opérateurs économiques et aux consommateurs, à travers l'orientation et les conseils relatifs aux méthodes correctes de stockage, de transport et d'exposition des produits. Ces campagnes s'inscrivent également dans un suivi permanent visant à assurer l'équilibre des prix et à répondre à la demande croissante durant le mois de Ramadhan, tout en renforçant la culture de l'hygiène et de la sécurité sanitaire auprès de tous les acteurs du secteur des viandes qu'il s'agisse d'importateurs, de distributeurs ou de commerçants de détail. Ces initiatives reflètent la volonté de la wilaya d'assurer un environnement sain et sûr pour les consommateurs, tout en garantissant la stabilité du marché.

Leïla Belkacem, une chercheuse algérienne qui explore la mémoire nationale avec les outils de son époque



A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, plusieurs figures féminines se distinguent dans les domaines du savoir et de la recherche scientifique. Parmi elles, la docteure Leïla Belkacem s'impose comme l'un des visages académiques marquants du Département d'histoire de l'Université de Relizane. À travers un parcours scientifique riche et rigoureux, elle a su s'affirmer comme une chercheuse spécialisée dans les questions liées à l'histoire contemporaine de l'Algérie, en s'appuyant sur une approche méthodologique qui conjugue l'exigence de la recherche documentaire et l'ouverture aux technologies modernes. Le parcours académique de la docteure Leïla Belkacem a débuté à l'Université d'Oran 1 où elle a obtenu une licence en 2001. Elle a ensuite poursuivi sa formation, en décrochant un magistère en 2015 dans la même université. Animée par une ambition scientifique constante, elle a

couronné son parcours par l'obtention d'un doctorat en histoire, civilisation et sciences islamiques en 2018, sous la direction du professeur Mehdi Ibrahim. Ses recherches portent principalement sur les questions de colonisation et de propriété foncière durant la période coloniale, ce qui lui a permis de développer des outils d'analyse approfondis pour comprendre les politiques coloniales françaises en Algérie. Son travail scientifique se distingue notamment par un recours important aux archives originales. En effet, elle ne s'est pas limitée aux sources classiques, mais a élargi son champ d'investigation aux archives internationales notamment celles d'Aix-en-Provence en France, qui constituent l'un des centres archivistiques les plus importants concernant l'histoire de l'Algérie durant la période coloniale. Par ailleurs, la chercheuse s'est également illustrée dans l'exploitation des archives tunisiennes, à travers la traduction et l'étude de correspondances des membres de la famille El-Mokrani, installés en Tunisie entre 1888 et 1915. Ces documents ont été transformés en une étude académique approfondie, mettant en lumière certains aspects de l'histoire algérienne au-delà des frontières nationales. Dans le cadre du renouvellement des approches méthodologiques en histoire, la docteure Belkacem s'est intéressée à la valorisation de l'histoire orale et sonore en tant que source scientifique. Elle a ainsi collecté des témoignages vivants de moudjahidine ayant participé à la guerre de Li-

bération nationale dans la quatrième zone de la cinquième wilaya historique, couvrant la période de 1956 à 1962. Ses centres d'intérêt s'étendent également à des thématiques contemporaines, notamment l'étude du rôle de l'intelligence artificielle dans l'appui aux applications des réseaux sociaux au service de la recherche historique, dans une tentative de concilier les outils numériques actuels avec les sciences historiques. Au-delà de la recherche académique, la docteure Belkacem s'est également investie dans les responsabilités pédagogiques et administratives au sein de l'université. Elle a occupé le poste de cheffe du Département d'histoire à l'Université de Relizane entre 2021 et 2024, après avoir dirigé auparavant le Département des sciences de l'éducation entre 2020 et 2021. Elle a également supervisé plusieurs spécialités dont la communication et les relations publiques, tout en encadrant des étudiants dans les tronc communs des sciences humaines et des sciences islamiques. Dans le cadre du soutien aux étudiants chercheurs, elle a publié un ouvrage pédagogique destiné aux étudiants de master, intitulé «Méthodologie de la recherche historique et ses techniques : préparation du mémoire – volet pratique», paru durant l'année universitaire 2024-2025. Ce travail constitue un guide méthodologique destiné à aider les étudiants à acquérir les outils fondamentaux de la recherche scientifique. La docteure Leïla Belkacem assure également la supervision du Club Mémoire et Histoire de

l'Université de Relizane pour la période 2023-2026, une initiative visant à promouvoir la culture de la recherche historique et à renforcer la conscience de la mémoire nationale auprès des étudiants. La majorité de ses travaux portent sur l'histoire de l'Ouest algérien. Elle a notamment réalisé plusieurs études consacrées aux photographies locales dont une recherche sur le centre de colonisation de la ville de Relizane et sur la commune mixte de «Renault». Elle s'est également intéressée à l'analyse du décret du Sénatus-Consulte et à son impact sur la tribu de Mazouna, durant la période coloniale. Par ailleurs, elle a consacré des études biographiques à plusieurs personnalités scientifiques et nationales marquantes de la région parmi lesquelles le cheikh Mohamed Ben Azzouzi. Elle s'est aussi penchée sur l'activité du réformateur Abdelhamid Ben Badis dans la ville de Relizane. Elle a également participé à un colloque international organisé en Tunisie en avril 2025, consacré aux migrations des Algériens vers le Levant au début du XX^e siècle. À travers ce parcours académique remarquable, la docteure Leïla Belkacem incarne l'image d'une femme algérienne engagée dans la recherche scientifique et la préservation de la mémoire nationale. Son expérience démontre que la présence des femmes dans le domaine de l'histoire ne relève pas seulement de la participation, mais constitue une contribution réelle à l'écriture de la mémoire du pays pour les générations futures.

Ligue 2 amateur

NA Hussein Dey - MC Saïda au stade du 20-Août-1955 et à huis clos

La rencontre opposant le NA Hussein Dey au MC Saïda, comptant pour la 23e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest), se jouera au stade du 20-Août-1955 à Alger, le samedi 14 mars à partir de 15h00, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Initialement prévue au stade Omar-Benrabah de Dar El Beïda, la rencontre a été finalement délocalisée au

stade du 20-Août-1955 à Belouizdad et se jouera à huis clos. Battu lors du derby algérois face à son voisin l'USM El Harrach (0-1) lors de la précédente journée, le NA Hussein Dey occupe la 9e place au classement avec 28 points. De son côté, le MC Saïda pointe à la 11e position avec 25 points et un match en moins face au WA Tlemcen, prévu ce lundi à partir de 15h00. A noter que le MC Saïda avait disputé

mercredi dernier le quart de finale de la Coupe d'Algérie, s'inclinant à l'extérieur face au CA Batna (0-1). Les rencontres de la 23e journée du championnat de Ligue 2 amateur, dans les groupes Centre-Ouest et Centre-Est, se joueront samedi prochain à partir de 15h00, à l'exception des matches AS Khroub - CR Béni Thour et CA Batna - JS Jijel (groupe Centre-Est), programmés à 22h00.

Compétitions interclubs 2025-26:

La CAF fixe les dates de finales

Les finales des compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (CAF) pour la saison 2025/26 se dérouleront en mai prochain, selon le calendrier dévoilé par l'instance dirigeante du football africain lundi sur son site officiel. La finale de la Ligue des champions se disputera en aller-retour les 15 et 24 mai 2026. Comme lors des dernières éditions, le titre continental sera attribué à l'issue d'une double confrontation opposant les deux fina-

listes qualifiés à l'issue des demi-finales. La finale de la Coupe de la Confédération de la CAF se jouera également sur deux manches, programmées les 9 et 16 mai 2026. Ces rencontres marqueront l'aboutissement de la saison des compétitions interclubs de la CAF, qui rassemblent les meilleures équipes du continent africain. Pour rappel, ces deux compétitions aborderont le week-end prochain les quarts de finale aller de la Ligue des

champions et de la Coupe de la Confédération. Les deux équipes algériennes, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagées en quarts de finale de la Coupe de la Confédération, affronteront respectivement les Egyptiens d'Al-Masry SC et les Congolais de l'AS Maniema. Les demi-finales des deux compétitions interclubs de la CAF sont programmées entre le 10 et le 12 avril pour les matches aller, et entre le 17 et le 19 avril pour les rencontres retour.

Mondiaux d'athlétisme en salle 2026

6 athlètes algériens qualifiés

Six athlètes algériens ont réussi à décrocher leur qualification pour les Championnats du monde d'athlétisme en salle, prévus du 20 au 22 mars à la Torun Arena en Pologne. Après la clôture de la date limite de qualification au rendez-vous mondial de Torun, fixée au dimanche 8 mars, les 6 athlètes algériens ont décroché leur billet soit en réalisant les minima requis, soit via le classement mondial des meilleures performances mondiales, annonce lundi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

LES ÉPREUVES OÙ L'ALGÉRIE SERA PRÉSENTE

A cet effet, 4 athlètes ont décroché leur qualification selon les minima requis par World Athletics, à savoir Yasser Mohamed Tahar Triki au triple saut (17,35 m), Mohamed Ali Gouaned (1:44.67) et Slimane Moula (1:44.80) au 800 mètres, ainsi que Moataz Abderrazak Sekiou au 400 mètres (45.53). Les athlètes Younes Ayachi (17 ans), détenteur de la meilleure performance mondiale en saut en hauteur chez les U18 (2,28 m) et Haïthem Chenitef au 1500 mètres

(3:36.51), se sont qualifiés grâce à leur ranking mondial, souligne la FAA. Pour la Fédération algérienne d'athlétisme, cette qualification « témoigne du haut niveau des coureurs algériens et de leur engagement continu à honorer le sport national lors des compétitions mondiales ». Les Championnats du monde en salle constituent le premier évènement majeur de l'année au programme de World Athletics où les meilleurs athlètes mondiaux se retrouveront pour décrocher les premiers titres de la saison.

Coupe de Norvège

L'Algérien Chiakha signe son premier mais avec Rosenborg BK

Le jeune international algérien Amin Chiakha a inscrit son premier but officiel avec Rosenborg BK, dimanche soir, lors de la défaite concédée sur le terrain de Bryne FK (4-2, ap), comptant pour les 1/8es de finale de la Coupe de Norvège de football. Titularisé pour cette rencontre, l'attaquant algérien de 19 ans a signé le deuxième but de son équipe à la 31e minute, confirmant ses bonnes dispositions en ce début de saison. Aligné dans un rôle de milieu offensif, Chiakha a disputé l'intégralité de la rencontre (120 minutes). Rosenborg pense avoir sa qualification avant que Bryne n'égalise dans le temps additionnel (90e+5), forçant les prolongations. Les locaux ont ensuite pris le dessus pour s'impo-



ser 4-2 et éliminer le club de Trondheim. Chiakha a rejoint le Rosenborg BK en janvier dernier, à titre de prêt jusqu'à la fin de la saison, en provenance du FC Copenhague (Dane-

mark). Côté sélection, Chiakha (2 apparitions) n'a pas été retenue par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

Mondial-2026

Deux arbitres algériens sélectionnés pour la phase finale

Les Algériens internationaux Mustapha Ghorbal et Lahlou Benbrahim ont été sélectionnés dans la liste des arbitres pour officier lors de la Coupe du Monde 2026, qui se déroulera aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, par la Fédération Internationale de Football (FIFA), en coordination avec la Confédération africaine de football (CAF). L'arbitre Mustapha Ghorbal a été retenu en tant qu'arbitre de champ, tandis que Lahlou Benbrahim parmi les arbitres de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). Agé de 40 ans, Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Le natif de la ville d'Oran avait officié plusieurs compétitions internationales cette année dont la Coupe du monde des clubs aux Etats-Unis l'été dernier, des rencontres de qualifications du Mondial 2026, ainsi que des matches de compétitions interclubs de la CAF. Outre l'Algérien Ghorbal, la liste des arbitres de champ pour le continent africain comprend Jean-Jacques Ndala (RD Congo), Amin Omar (Egypte), Pierre Atcho (Gabon) et Dahane Beida (Mauritanie). Quant à la liste des arbitres VAR pour l'Afrique, elle est composée de l'Algérien Lahlou Benbrahim, Mahmoud Achour (Egypte) et Letticia Viana (Eswatini). Il est également prévu que deux arbitres assistants algériens rejoignent l'équipe habituelle de Mustapha Ghorbal, ce qui pourrait renforcer davantage la présence algérienne lors de ce Mondial.

CAN-2026 U17

L'Algérie débute face à la Libye le 24 mars

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17), affrontera son homologue libyenne, le mardi 24 mars au stade international de Benghazi (16h00), lors de la 1re journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), prévu du 22 mars au 5 avril en Libye, qualificatif à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, selon le calendrier dévoilé par l'UNAF. Les joueurs du sélectionneur Amine Ghimouz, enchaîneront en défiant le Maroc, le vendredi 27 mars au stade Al-Ittihad Al-Askari (15h00). Exemptés de la troisième journée, les cadets algériens reprendront la compétition en croisant le fer avec la Tunisie, le jeudi 2 avril au stade international de Benghazi (15h00), avant de boucler le tournoi face à l'Egypte, le dimanche 5 avril, toujours au stade international de Benghazi (13h00). Avant de s'envoler pour la Libye, l'équipe nationale effectuera un dernier stage à Alger du 14 au 17 mars. Le tournoi se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées, à l'issue desquelles les trois premiers au classement se qualifieront à la phase finale de la CAN-2026 U17.

PROGRAMME DU TOURNOI

1re journée (mardi 24 mars 2026)	
Maroc - Tunisie	13h00
Libye - Algérie	16h00
Exempt : Egypte	
2e journée (vendredi 27 mars 2026)	
Tunisie - Egypte	13h00
Algérie - Maroc	15h00
Exempt : Libye	
3e journée (lundi 30 mars 2026)	
Libye - Tunisie	13h00
Egypte - Maroc	15h00
Exempt : Algérie	
4e journée (jeudi 2 avril 2026)	
Libye - Egypte	13h00
Tunisie - Algérie	15h00
Exempt : Maroc	
5e et dernière journée (dimanche 5 avril 2026)	
Algérie - Egypte	13h00
Maroc - Libye	13h00
Exempt : Tunisie.	

12| Carrefour Pub

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغلام - اختصاص مجلس قضاء مستغلام
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزرغان - مستغلام/ الهاتف الفاكس : 045409122
اعلان عن إعادة بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغلام الواقعة أذناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي - طريق مزرغان مستغلام، بناء على طلب بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة ماسرى 878 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها ب شارع محمد خميسي ماسرى مستغلام، بناء على قيد الرهن القانوني الموزع في 2014/07/27 و المشهور بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/07/22 حجم رقم 72 و 98 و المشهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/11/21 تحت رقم 21/2448/4 الممنوحة بناءا على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغلام بتاريخ 2021/10/25 تحت رتيب رقم 21.01116، تنفيذاً لأمر الحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة مستغلام بتاريخ 2023/08/08 رقم 23.00672، بناء على أمر تحديد تاريخ جلسة المزاود العلني مؤرخ في 2025/11/04 تحت رتب: 25.00089، نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك للسيد بوخاله محمد ابن عدة، التعيين: حق امتياز على قطعة أرض فلاحية من مستعمرة فلاحية فردية رقم 94 المسماة سي عبد الغني كائنة ببلدية سيرات بالمكان المسمى دوار الزرق، تقدر مساحتها بـ 69 هكتار 38 سنتنار، يوجد بها بنر، قسم 08 مجموعة ملكية رقم 254، السعر الافتتاحي: قد حددت السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ ثلاثة عشر مليون ومائتين وسبعة وتسعون ألف وستمئة و ثمانون دينار جزائري 13.297.680,00 دج) وبعد انقاص العشر يصبح احدى عشرة مليون ومائتان و سبعة و تسعون ألف وستمئة و ثمانون دينار جزائري 11.967.912,00 دج. و قد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2026/03/24 على الساعة 14:00 بعد الزوال بمحكمة مستغلام أمام قاضي البعوض العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ و الحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78/09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية او بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
11.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدين العامي للمحضر القضائي
الاستاد عماريت دى الكريم
محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي
مجلس قضاء مستقاتم
الكان مكتبه شارع أول نوفمبر 54 سيدي علي مستقاتم
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
تنفيذا على الحكم المؤرخ في 2025/04/07 تحت فهرس رقم 25/00528 الصادر عن محكمة سيدي علي القسم العقاري والمهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2025/09/30 تحت رقم 856. القاضي: بإقرار الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع المؤرخ في 2024/06/03 رقم 14336/2024 ومنه اعتماد الخبير للتعلم من طرف الخبير باعس العربي والمودع بأمانة الضبط المحكمة بتاريخ 2024/11/13 في الجانب المتعلق بالتقويم الدقيق للعقار ضمن القسمة التصفية وكذا في الجانب المتعلق بتحديد السعر الافتتاحي للعقار للشراء. وبالتنتيجة : القضاء يبيع قطعة أرض جرداء كائنة بسيدي علي مساحتها 126 متر مربع تعمل لبيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة ملايين وستمائة وسبعون ألف دينار جزائري 5.670.000.00 دج. إلزام المرجع ضدهم بالتضامن بتكثين المرجع من مبلغ 17500 نصف مصاريف الخبرة . وقد حدد بين الأستاذ عماريت دى الكريم محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك الساعة 10:00 صباحا بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البويع العقارية. للعقار الاتي تعيينه و التمثال في : قطعة أرض كائنة بسيدي علي مساحتها 126 متر مربع تعمل قسمة رقم 122 مجموعة ملكية 19. (السر الافتتاحي : خمسة ملايين وستمائة و سبعون ألف دينار جزائري 5.670.000.00 دج) لإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة المحضر القضائي
11.03.2026

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ بلعباس بن قرعة (إسماعيل).
الموثق بعين تموشنت، شارع بشير بن عبد السلام
رقم 03 عين تموشنت.
الهاتف: 0697.101.346
إعلان عن بيع حقوق عقارية مشاعة
ملك لمحجور عليه
بتاريخ 17 مارس 2026، على الساعة العاشرة
صباحا (10 سا) بمكتبنا، سيتم البيع بالمزاد العلني
لحقوق عقارية مشاعة ملك للمحجور عليه
بوشيبة نور الدين، المتمثلة في: حقوق عقارية
مشاعة مقدره بنسبة 39/04 جزء في سكن كائنة
ببلدية عين تموشنت لدانرتها وولايتهما، رقم 24
شارع محمد بن بارك حي مولاي مصطفى، المنطقة
الحضرية 06، قسم 27، مجموعة ملكية رقم 46،
مساحته 75 م²، طبقا للأن الصادر عن رئيس
قسم شؤون الأسرة محكمة عين تموشنت بتاريخ:
2026/01/07، رقم الترتيب: 25/00287.
الإطلاع على دفتر الشروط يتم بالمكتب المذكور
أعلاه.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم - اختصاص مجلس قضاء مستغاثم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزرغان - مستغاثم/ الهاتف الفاكس : 045409122
اعلان عن إعادة بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي - طريق مزرغان مستغاثم، بناءا على طلب مؤسسة ستر واست الممثلة من طرف مسيرها بوبكر عابد، الكائن مقرها : رقم 46 شارع الأمير عبد القادر عين مشوش. الموطن المختار: صيادته مركز مستغاثم، بناءا على السند التنفيذي أمر أداء مورخ في 2023/10/05 تحت رقم ترتيب 23/000001 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/02/25 تحت رقم 24/03، تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المورخ في 2025/01/22 رقم الترتيب 25/000029 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم، نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للمؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة زريغام عبد القادر الممثلة من طرف مسيرها زريغام عبد القادر، التعيين : قطعة أرض عارية مسقية كائنة ببليدية مزرغان مساحتها 55 ار 31 سنتيار 50 دسم قسم 05 مجموعة ملكية رقم 77 حسب البطاقة العقارية، وحسب الخبرة أن العقار ذو طابع عمراني و ليس طابع فلاحي ذات واجهة واحدة فقط على الطريق الولائي رقم 02، السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ مائة وثمانية عشر مليون دينار جزائري 118.000.000,00 د.ج و بعد إنقاص العشر يصبح مائة وستة مليون ومائتان ألف دينار جزائري 106.200.000,00 د.ج، وحاليا لمن يتقدم بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي، وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2026/03/31 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغاثم أمام قاضي البوع العقارية، يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسيبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78/09/78 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
11.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغفم الكائن بكتبة بجى 72 مسكن عمارة 04 رقم 04 طريق وهران مستغفم الهاتف: 045.42.09.83

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م.

بناءً على الحكم الصادر عن المحكمة رقم 24/14929 والمههور بصيغة تنفيذية في 11/24/2021 فـهرس رقم 24/10/29 تحت رقم 24/1923 والقاضي في الموضوع:

في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة، في الموضوع :

الحكم بالبيع بالمزاد العلني للقطعة الأرضية الفلاحية المملوكة بإطراف الدعوى على الشيوخ كائنه كل هليلبي الصفاف وهي: العقار المرصود للمراجح المسجحة سنة 26 مجموعة ملكية 026 أو قطعة أرض رمية ذات طابع فلاحي خالية ليس عليها أي نشاط فلاحي مساحتها 02 هكتار 53 أ34 سنترار وخمسائة وثلاثة والثلثون ألف وأربعمائة دينار جزائري (2.280.400,00) دج ليصبح الثمن بعد انقاص الضر 2.280.060,00

تعلن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/31 على الساعة الخامسة زوايا قضية رقم 25/05058 ضمن بمحكمته مستغفم ام قاضي البيوع المقاربة، التعيين: العقار الحاصل للمراجح المسجحة سنة 26 مجموعة ملكية 216 أو قطعة أرض رمية ذات طابع فلاحي خالية ليس عليها أي نشاط فلاحي مساحتها 02 هكتار 53 أ34 سنترار السعر الافتتاحي : بـمليونان وخمسمائة وثلاثة والثلثون ألف وأربعمائة دينار جزائري (2.330.400,00) دج ليصبح الثمن بعد انقاص الضر 2.280.060,00 على أن يتم البيع بأعلى عرض و لو كان يقلل من الثمن الأساسي للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي

11.03.2026

[illegible]

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم - اختصاص مجلس قضاء مستغاثم
العنوان: نهج محمد خميسيتي - طريق مزرغان - مستغاثم/ الهاتف الفاكس : 045409122

اعلان عن إعادة بيع عقار بالمراد العلني
طبقا للمادة 749 - من 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الواقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسيتي - طريق مزرغان مستغاثم. بناء على طلب بوبكر عابد، الساكن : 46 حي الأمير عبد القادر عين شوشنت، بناء على السند التنفيذي شيك يحمل رقم 1082588 مؤرخ في 2018/03/04 عن بنك الخليج الجزائر وكالة مستغاثم رمز 00204 بمبلغ يقدر بـ 54.000.000 دج (أربعة وخمسون مليون دينار جزائري مهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2020/01/06 تحت رقم 20/0004، تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2023/05/21 رقم: 23/00423 صادر عن رئيس محكمة مستغاثم. نعلن عن بيع عقار بالمراد العلني المملوك لـ: زيغان عبد القادر. التعيين: 1/2 من قطعة أرض عارية غير مسقية كائنة ببلدية مزرغان، مساحتها 01 هكتار 41 أر 87 سنثيار قسم 05 مجموعة ملكية رقم 54 أرض عمران.ية. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمراد العلني بمبلغ خمسة وثلاثون مليون وثمانمائة وستة وثمانون ألف ومائتان دينار جزائري (35.886.200,00 دج) و بعد إنقاص العشر يصبح اثنان و ثلاثون مليون ومائتان وسبعة وتسعون ألف وخمسمائة و ثمانون دينار جزائري 32.297.580,00دج وحاليا لمن يتقدم بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي. و قد حدد تاريخ جلسة البيع بالمراد العلني يوم الثلاثاء 2026/03/31 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغاثم أمام قاضي البيع العقاري. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78/09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية او بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
11.03.2026

[illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible]



2

11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 L'héritage des Lockhart
16h00 Diamants, orgueil et trahison
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
21h00 C'est Canteloup
21h10 S.W.A.T.
21h55 S.W.A.T.
22h50 S.W.A.T.
23h35 S.W.A.T.

3

11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Jeux paralympiques d'hiver : Après-midi
15h10 Cyclisme : Paris-Nice
17h10 Le Para Club
18h05 Journal Météo Climat
18h15 Débats municipales
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h15 Stade 2 Ligue 1
20h20 Le Para Club
20h40 Météo régionale
20h41 Le journal des talents
20h45 Un si grand soleil
21h10 Des racines et des ailes
23h05 Les héros du patrimoine
00h25 Journal Météo Climat
00h30 Le pitch cinéma
00h35 Une parfaite étrangeté
00h50 Amarela
01h00 Paris 70
01h20 Secrets d'histoire
03h00 La p'tite librairie
03h10 Animalement vôtre



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Top chef
22h05 Top chef
23h30 Top chef : le concours parallèle
01h40 Programmes de la nuit

13h00 Journal 13h00
13h45 Journal Météo Climat
13h50 Consomag
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue : la vie des objets
16h30 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h01 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h50 Image du jour sports
20h55 Image du jour sports
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 L'affaire Laura Stern
22h55 Eduquons nos fils
23h50 Devenir grand
00h20 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?



11h59 La boîte à questions
12h04 En aparté
12h36 Clique
13h30 God Save the Tuche
15h01 Y a-t-il un flic pour sauver le monde ?
16h24 L'hebd'Hollywood
16h38 L'amour, c'est surcoté
18h14 La boîte à questions
18h18 Clique
19h15 Canal Champions Club
20h54 Plateau avant-match UEFA Champions League
21h00 Paris Saint-Germain / Chelsea FC
22h57 Canal Champions Club le debrief
23h52 Hot Ones
00h28 De mauvaise foi
02h01 La Mer au loin



07h50 Voyage en cuisine
08h20 Invitation au voyage
09h05 Invitation au voyage
09h55 La valse des continents
10h35 La valse des continents
11h20 La valse des continents
12h05 La valse des continents
13h00 Le business des fossiles de dinosaures
13h35 Le journal d'une femme de chambre
15h20 Des volcans et des hommes
15h50 Itinéraires sauvages
16h35 Itinéraires sauvages
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Comme un avion
22h40 Bergers en famille
23h40 Saules aveugles, femme endormie
00h00 Tibet-Chine : le dernier souffle
01h25 Tracks East
01h55 Taiwan, la peur de l'invasion
02h50 Des volcans et des hommes
03h20 Des volcans et des hommes

TÉLÉVISION 15



21h10

S.W.A.T. *2017



Daniel "Hondo" Harrelson (Shemar Moore), un lieutenant du S.W.A.T. de Los Angeles, se retrouve à la tête d'une unité d'élite de la police, confrontée à la violence et au crime rampant dans les quartiers difficiles de la ville où il a grandi. Hondo, respecté par ses hommes, doit jongler avec des dilemmes moraux, partagé entre sa loyauté envers ses collègues et ses racines dans la communauté. En première ligne contre les gangs, les trafiquants et les criminels, son équipe est déterminée à restaurer un semblant de sécurité pour les habitants de la Cité des Anges.

2

21h10

L'AFFAIRE LAURA STERN

Au sein de l'association Femmes Debout, Audrey, l'une des adhérentes, est en difficulté : son mari, pourtant sous mesure d'éloignement, est venu la menacer. Alors que toutes les femmes présentes décident de lui venir en aide, Audrey est tuée devant leurs yeux. Laura a du mal à se remettre de ce meurtre qu'elle n'a pu empêcher, et dont elle se sent coupable...

Acteur: Valérie Bonneton (Laura Stern), Pauline Parigot (Camille Lefèbvre), Rym Foglia (Djamilla Hmoudane), Catherine Amé (Aminata),
Réalisateur: Akim Isker
Scénariste: Marie Kremer, Frédéric Krivine



21h10

COMME UN AVION



Michel (Bruno Podalydès), ingénieur infographiste quinquagénaire, est depuis toujours fasciné par l'aviation. Mais quelques jours après son anniversaire, au cours duquel ses amis lui ont offert quelques heures de vol, Michel se découvre une nouvelle passion pour le kayak. Après s'en être fait livrer un et en avoir appris les rudiments, il décide d'embarquer pour une virée en solitaire. Soutenu par sa femme Rachel (Sandrine Kiberlain), il se lance bientôt à l'aventure, décidé à rejoindre l'océan, en partant de la région parisienne. La première nuit, il fait escale dans une auberge tenue par Laetitia.



ORAN

14|09

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h20
19h07
23%
10km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

16-08
14-08
17-10
22-11
15-08
22-08

Selon Amnesty International

Les femmes de Gaza cibles d'un "acte de guerre délibéré"



Les conséquences dévastatrices de la guerre menée par Israël à Gaza ont poussé les femmes et les filles "au bord du précipice", s'est alarmée mardi Amnesty International, dénonçant un effondrement sans précédent du système de santé palestinien. Dans un rapport publié après 29 mois de conflit, l'organisation de défense des droits humains souligne que les Palestiniennes subissent des préjudices "aggravés et potentiellement mortels". Ces souffrances sont exacerbées par les déplacements de masse, le manque de nourriture et les restrictions israéliennes de l'aide humanitaire. La secrétaire générale de l'ONG, Agnès Callamard, a fustigé une "érosion systématique" de leurs droits. Elle a dénoncé un "acte de guerre délibéré visant les femmes et les filles", s'inscrivant, selon l'organisation, dans la continuité du "génocide" perpétré dans l'enclave palestinienne. Ce constat alarmant s'appuie sur des entretiens menés en février avec 41 femmes déplacées, dont plusieurs enceintes ou atteintes de cancers, et 26 professionnels de la santé. Sur le terrain, ces derniers décrivent une hausse "exponentielle" des pathologies maternelles et néonatales, face à des infrastructures médicales exsangues: près de 60% des points de santé sont hors d'usage, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Dans la bande de Gaza, les unités néonatales fonctionnent jusqu'à 170% de leurs capacités, poussant les soignants à placer parfois trois nouveau-nés par couveuse. Parallèlement, 46% des médicaments essentiels demeurent en rupture de stock. Cette pénurie oblige à la réutilisation de matériel à usage unique ou l'emploi d'anesthésiants périmés. De plus, 37.000 femmes enceintes et allaitantes souffriront de malnutrition aiguë d'ici à la mi-octobre 2026, d'après les Nations unies. De jeunes mères ont ainsi raconté avoir vécu leur grossesse et leur convalescence dans des tentes surpeuplées, exposées au froid et à la pollution. Hind, 22 ans, a expliqué n'avoir pesé que 43 kilos à l'accouchement, donnant naissance à un bébé prématuré souffrant d'une double infection pulmonaire. Les patientes atteintes de maladies chroniques sont également frappées de plein fouet.

Liban

L'entité sioniste a utilisé du phosphore blanc sur des zones peuplées

L'organisation HRW affirme lundi que l'entité sioniste a utilisé du phosphore blanc sur des zones résidentielles peuplées dans son agression contre le sud du Liban. L'armée de l'entité sioniste « a illégalement utilisé des munitions au phosphore blanc tirées à l'artillerie au-dessus d'habitations le 3 mars 2026, dans la localité de Yohmor, dans le sud du Liban », écrit l'ONG Human Rights Watch (HRW) dans un communiqué. L'ONG dit avoir « vérifié et géolocalisé sept images montrant des munitions au phosphore blanc » qui ont explosé au-dessus d'une zone résidentielle et des agents de la Défense civile intervenant pour éteindre un incendie touchant des maisons, « qui a probablement été causé par des morceaux de feutre imprégnés de phosphore blanc ». L'Agence nationale d'information du Liban (Ani) a par ailleurs accusé, dimanche, l'entité sioniste d'avoir « ciblé Tal Nahas et Khiam avec des tirs d'artillerie et des bombardements au phosphore ». Cette substance, qui s'enflamme au contact de l'oxygène, peut être utilisée comme arme incendiaire et provoquer des incendies, de graves brûlures, des lésions respiratoires, des défaillances d'organes et même la mort.

Des installations pétrolières dans le viseur

La guerre s'intensifie au Moyen-Orient

Les frappes aériennes et les tirs de missiles échangés dans le Golfe et le Moyen-Orient se sont intensifiés lundi au 10e jour de l'escalade militaire dans la région. Les répercussions économiques de l'escalade militaire dans la région du Moyen-Orient se sont accentuées après le ciblage de réservoirs de carburant et de pétrole en Iran et dans plusieurs pays du Golfe, alors que les effets potentiels sur les marchés mondiaux de l'énergie et sur le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz sont étroitement surveillés. Selon des rapports, l'activité maritime dans la région du Golfe connaît « un recul notable », des centaines de navires ayant interrompu leur navigation en haute mer en raison de l'escalade militaire et de la hausse des coûts d'assurance et de fret, ainsi que de l'augmentation des actions visant les systèmes de navigation. Par ailleurs, des pays du Golfe ont annoncé l'arrêt de la production de pétrole et de gaz dans certaines installations et l'activation de la clause de « force majeure ». Dans ce contexte, l'Organisation maritime internationale a mis en garde contre le fait que l'escalade militaire dans la région du Golfe « constitue une grave menace pour les navires commerciaux et les marins civils », recommandant aux compagnies maritimes d'éviter temporairement de transiter par les zones touchées jusqu'à l'amélioration de la situation sécuritaire. Selon plusieurs observateurs, l'escalade dans la région du Golfe constitue une menace évidente pour l'activité maritime, avec des répercussions directes sur le transport maritime mondial, le commerce international ainsi que sur les marchés du pétrole et de l'énergie. Des experts ont ainsi appelé à des solutions rapides afin d'atténuer les effets de cette escalade sur les chaînes d'approvisionnement et de garantir la stabilité du trafic maritime. Concernant les efforts visant à trouver une issue rapide à la crise et à éviter à la région les conséquences d'une escalade militaire persistante, plusieurs voix se sont élevées pour appeler au maintien du dialogue et à privilégier la voie diplomatique, tout en soute-



nant toute initiative susceptible de favoriser l'apaisement. A ce titre, la Russie a élaboré un projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies appelant à un cessez-le-feu au Moyen-Orient et exhortant les parties concernées à reprendre les négociations. L'agence Sputnik a cité une source bien informée selon laquelle le document indique que le Conseil de sécurité « appelle toutes les parties à cesser immédiatement leurs activités militaires et à s'abstenir de toute nouvelle escalade au Moyen-Orient et au-delà », tout en insistant sur les obligations de toutes les parties au regard du droit international, y compris le droit international humanitaire. Le document souligne également « l'importance de garantir la sécurité de tous les Etats au Moyen-Orient et au-delà », appelant toutes les parties concernées à « reprendre les négociations sans délai et à recourir pleinement aux moyens politiques et diplomatiques ». De son côté, le Premier ministre malaisien, Anwar Ibrahim, a annoncé que son pays était prêt à soutenir tout effort visant à parvenir à un cessez-le-feu par la voie des négociations au Moyen-Orient. Il a appelé la communauté internationale à agir de manière « urgente et décisive » avant que le conflit ne fasse davantage de victimes ou ne s'étende à d'autres pays. Il a qualifié la situation au Moyen-Orient de « très préoccupante », soulignant que les attaques ont touché plusieurs pays de la région et visé des infrastructures affectant des millions de personnes, tout en menaçant des routes vitales pour le transport du pétrole et le commerce maritime, relevant que « les répercussions pourraient dépasser les frontières de la région ».

Le cardinal américain Rober McIlroy dénonce la guerre menée par les États-Unis en Iran

"Pas moralement légitime"

Dans un entretien à la revue du diocèse de Washington, le cardinal américain Rober McIlroy a estimé que "les États-Unis ne répondaient pas à une attaque existante, imminente et objectivement vérifiable de l'Iran". La condamnation tranche avec la retenue affichée par Léon XIV. Dans un entretien au Catholic Standard publié en ligne ce lundi 9 mars, le cardinal américain Robert McElroy, archevêque de Washington, a vivement critiqué la guerre menée par les États-Unis en Iran, la jugeant "pas moralement légitime". "Les États-Unis ne répondaient pas à une attaque existante, imminente et objectivement vérifiable de l'Iran", a déclaré le cardinal américain dans cette interview à la revue du diocèse de Washington. "A l'heure actuelle, la décision des États-Unis d'entrer en guerre contre l'Iran ne satisfait pas aux critères de guerre juste, condition nécessaire à une guerre moralement légitime", a-t-il insisté. Selon Mgr McElroy, les États-Unis ont, au contraire, "été victimes d'une logique guerrière ces dernières années, notamment au Moyen-Orient", avec un "risque immense" de



"pertes humaines considérables de part et d'autre". "Le Liban risque de sombrer dans la guerre civile. L'approvisionnement mondial en pétrole est soumis à une forte pression. La désintégration potentielle de l'Iran pourrait engendrer des réalités nouvelles et dangereuses", a-t-il ajouté. Samedi, un autre cardinal américain de premier rang, Blase Cupich, avait qualifié d'"écoeurant" et de "terrifiant" un montage vidéo de la Maison Blanche mêlant des extraits de films hollywoodiens à des images réelles de frappes sur l'Iran.